



Compte de résultat

Certifié conforme à l'original

SAS Arc Atlantique

 DocuSigned by:

 philippe Girard
 60635BE1A1B1446...

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens					
	- Services	4 350 879		4 350 879	4 966 034	
	Chiffre d'affaires net	4 350 879		4 350 879	4 966 034	
	Production stockée			88 770	3 037 735	
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			510 231	787 381	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 732	2 076		
Autres produits						
			Total	4 956 614	8 793 226	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats					
	Variation de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements Achats					
	Variation de stocks					
	Autres achats et charges externes (3)			1 171 684	4 495 266	
	Impôts, taxes et versements assimilés			287 490	274 315	
	Salaires et traitements			1 758 104	1 777 832	
	Charges sociales			856 906	878 364	
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	581 677	582 190	
		• sur actif circulant	provisions			
	• pour risques et charges		1 861			
Autres charges			26	360		
			Total	4 657 751	8 008 331	
			Résultat d'exploitation	A	298 862	784 895
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			7 334 079	15 390 159	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				11	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			1 725 936	667 195	
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			216 123	68 683	
			Total	9 276 139	16 126 049	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			559 200		
	Intérêts et charges assimilées (5)			4 384 255	1 508 356	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
			Total	4 943 455	1 508 356	
			Résultat financier	D	4 332 683	14 617 693
			RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	4 631 546	15 402 589



SAS Arc Atlantique

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 075	9 700
	Reprises sur provisions et transferts de charge		12 259
	Total	5 075	21 959
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 168	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 434	35 068
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	86 157	86 457
	Total	100 759	121 525
	Résultat exceptionnel	F -95 684	-99 566
	Participation des salariés aux résultats	G 147 072	465 105
	Impôt sur les bénéfices	H 1 205 177	3 952 654
	BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)	3 183 613	10 885 263
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	11 667	13 176
(4) Dont	produits concernant les entités liées	9 060 016	16 057 354
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



28/06/2024

certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
Philippe Girard
60635BE1A1B1446...

Plaquette

SAS Arc Atlantique

31/12/2023

Ce document contient 77 pages





SAS Arc Atlantique

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Sommaire

<i>Comptes annuels</i>	4
Compte rendu de travaux 2023	5
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Compte de résultat	8
Bilan actif (détail)	10
Bilan passif (détail)	13
Compte de résultat (détail)	15
ARC ATLANTE Annexe 2023	19
<i>Gestion</i>	37
Soldes intermédiaires de gestion	38
Situation financière	39
Tableau de financement	40
<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	41
2065 Impôt sur les sociétés	42
2065 bis	43
2050 Bilan actif	44
2051 Bilan passif	45
2052 Compte de résultat	46
2053 Compte de résultat (suite)	47
2054 Immobilisations	49
2055 Amortissements	50
2056 Provisions inscrites au bilan	51
2057 Etat des créances et dettes	52
2058-A Détermination résultat fisc.	53
2058A-Anx39c	54
2058-B Déficit prov. non déduct.	55
Provisions non déductibles	56
2058-C Affectation du résultat	57
2059-A Détermin. plus moins-values	58
2059-B Affectation plus values C/T	60
2059-C Suivi des moins values L/T	61
2059-D Affectation plus values L/T	62
2059-E Détermination VA produite	63
2059-F Capital social	64
2059-G Filiales	65
Détail des charges constatées d'avance	69
2058-A-Bis Résultat membre de groupe	70



Plaque

SAS Arc Atlantique

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Sommaire

2058-B-Bis Suivi des déficits et affect.MVLT	71
2058-CG (1er ex.)	72
2058-DG Suivi des déficits et affect. MVLT (Résult. d'ensemble)	75
2058-ER (Membre) Rectifications résultat et PMVNLT	76
2058-ES (Membre) Rectifications (si sortie) résultat et PMVNLT	77



SAS Arc Atlante

Comptes annuels





KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia Bâtiment 5
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 58
Site internet : www.kpmg.fr

SAS ARC Atlante
1 rue Geneviève Anthonioz de Gaulle
35200 RENNES

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

Saint-Grégoire, le 15 mars 2024

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 5 février 2024, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la SAS ARC Atlante relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 105 280 524 EUR
- Chiffre d'affaires : 4 350 879 EUR
- Résultat net comptable : 3 183 613 EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Maryvonne Kervrann
Expert-comptable associée



SAS Arc Atlantique

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 6 122 160)	6 122 160	6 122 160
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 236 036	6 236 036
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	612 216	612 216
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	79 763 950	73 878 686
	Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	3 183 613	10 885 263	
Situation nette avant répartition	95 917 976	97 734 363	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées	1 109 617	1 023 459	
Total	97 027 594	98 757 823	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	28 575	26 714
	Total	28 575	26 714
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 441 336	6 028 491
	Emprunts et dettes financières divers (3)	366 131	375 445
	Total	6 807 468	6 403 936
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	461 980	543 845
	Dettes fiscales et sociales	852 325	4 869 311
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	86 975	58 601
Autres dettes	15 605	120 211	
Instruments de trésorerie			
Total	1 416 886	5 591 969	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	8 224 354	11 995 906	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	105 280 524	110 780 443	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	5 153 250	5 569 363	
à moins d'un an	3 071 103	6 426 543	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	840 000		
(3) dont emprunts participatifs			



SAS Arc Atlantique

DocuSigned by:

Philippe Girard

60635BE1A1B1446...

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	4 350 879		4 350 879	4 966 034
	Chiffre d'affaires net	4 350 879		4 350 879	4 966 034
	Production stockée			88 770	3 037 735
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			510 231	787 381
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 732	2 076	
Autres produits					
	Total			4 956 614	8 793 226
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			1 171 684	4 495 266
	Impôts, taxes et versements assimilés			287 490	274 315
	Salaires et traitements			1 758 104	1 777 832
	Charges sociales			856 906	878 364
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	581 677	582 190
		• sur actif circulant	provisions		
	• pour risques et charges		1 861		
Autres charges			26	360	
	Total			4 657 751	8 008 331
	Résultat d'exploitation	A		298 862	784 895
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			7 334 079	15 390 159
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				11
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			1 725 936	667 195
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			216 123	68 683
	Total			9 276 139	16 126 049
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			559 200	
	Intérêts et charges assimilées (5)			4 384 255	1 508 356
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			4 943 455	1 508 356
	Résultat financier	D		4 332 683	14 617 693
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		4 631 546	15 402 589



SAS Arc Atlantique

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 075	9 700
	Reprises sur provisions et transferts de charge		12 259
	Total	5 075	21 959
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 168	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 434	35 068
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	86 157	86 457
	Total	100 759	121 525
Résultat exceptionnel		F	-95 684
Participation des salariés aux résultats		G	147 072
Impôt sur les bénéfices		H	1 205 177
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		3 183 613	10 885 263
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	11 667	13 176
(4) Dont	produits concernant les entités liées	9 060 016	16 057 354
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



Bilan actif (détail)

SAS Arc Atlantique

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2023	31/12/2022	%
Concessions, brevets, droits similaires	6 680,00	6 680,00	
20510000 LOGICIELS	6 680,00	6 680,00	
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.	-6 680,00	-6 680,00	
28051000 AMORT LOGICIELS	-6 680,00	-6 680,00	
Total Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	NS
Terrains	3 201 980,00	3 201 980,00	
21120000 TERRAIN TEHERAN 30%	1 223 160,00	1 223 160,00	
21130000 TERRAIN AGORA	370 600,00	370 600,00	
21140000 TERRAIN KELVION NANTES	1 608 220,00	1 608 220,00	
Constructions	14 167 816,29	14 130 751,93	0.26
21313500 IMMOBILISATIONS AGORA	1 482 400,00	1 482 400,00	
21314000 IMMEUBLE TEHERAN	2 704 040,00	2 704 040,00	
21314500 IMMEUBLE KELVION NANTES	6 754 502,65	6 754 502,65	
21350000 AGENCEMETS AMENAGTS INST TEHERAN	1 534 632,31	1 514 632,31	1.32
21355000 AGENCEMETS AMENAGTS INSTALL AGORA	791 818,02	775 839,77	2.06
21356000 AGENCEMENT KELVION NANTES	900 423,31	899 337,20	0.12
Amort. prov. constructions	-5 078 173,90	-4 527 975,19	12.15
28131000 AMORT IMMEUBLE TEHERAN	-1 337 617,70	-1 275 708,05	4.85
28131450 AMT IMMEUBLE KELVION	-1 118 559,76	-855 884,28	30.69
28131500 AMORT CONSTRUCTIONS AGORA	-658 322,33	-624 757,63	5.37
28135000 AMORT INST AGENCEMENTS TEHERAN	-976 289,26	-890 630,26	9.62
28135500 AMORT AAI AGORA	-617 685,93	-601 325,42	2.72
28135600 AMTS AGENCTS INSTALL TECHN KELVION	-369 698,92	-279 669,55	32.19
Autres immobilisations corporelles	213 957,78	193 912,96	10.34
21820000 VEHICULES DE TRANSPORTS	30 906,75	30 906,75	
21835000 MATERIELS INFORMATIQUE	50 802,56	45 166,01	12.48
21840000 MOBILIER BUREAUX	115 215,29	100 807,02	14.29
21845000 OEUVRES D'ART	17 033,18	17 033,18	
Amort. prov. autres immob. corporelles	-166 269,48	-152 356,01	9.13
28182000 AMORT VEHICULES DE TRANSPORTS	-30 906,75	-26 366,15	17.22
28183500 AMORT MATERIEL INFORMATIQUE	-41 307,32	-34 228,09	20.68
28184000 AMORT MOBILIER DE BUREAU	-94 055,41	-91 761,77	2.5
Immobilisations corporelles en cours	72 479,00	48 834,00	48.42
23130000 IMMOBILISATION EN COURS	72 479,00	48 834,00	48.42
Total Immobilisations corporelles	12 411 789,69	12 895 147,69	-3.75
Autres participations	18 437 923,64	18 444 423,64	-0.04
26110200 MALI TECHNIQUE AFFECTE AUX TITRES DE PARTICIPATION	9 492 351,31	9 492 351,31	
26120000 PARTICIP. ARC PROMOTION II	350 000,00	350 000,00	
26135000 PARTICIP. ARC PROMOTION BRETAGNE	9 000,00	9 000,00	
26151000 PARTICIP. OBERTHUR	114 336,76	114 336,76	
26161000 PARTICIP. SCI ARC INVESTISSEMENT	363 200,54	363 200,54	
26180000 PARTICIP. GROUPE ARC	3 949 335,03	3 949 335,03	
26181000 PARTICIP. SCI ACTIPOLE A	123 500,00	123 500,00	
26182000 PARTICIP. SCI ACTIPOLE B	61 750,00	61 750,00	
26183000 PARTICIP. SCI ACTIPOLE C	123 500,00	123 500,00	
26185000 PARTICIP. SCI ACTIPOLE E	123 500,00	123 500,00	
26186000 PARTICIP. SCI ACTIPOLE F	123 500,00	123 500,00	
26190000 PARTICIP. SAINT MARTIN	500,00	0,00	NS



Bilan actif (détail)

SAS Arc Atlantique

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2023	31/12/2022	%
26192900	PARTICIP. ARC IMMO PARIS	8 500,00	8 500,00	
26193000	PARTICIP. AGORA	0,00	7 000,00	-100
26194000	PARTICIP. ARC DEVELOPPEMENT	99 000,00	99 000,00	
26195000	PARTICIP. ARC PROMO IDF	579 200,00	579 200,00	
26195500	FRAIS ACQUISITION TITRES AP IDF	31 800,00	31 800,00	
26196000	PARTICIP. ARC PROM OUEST	19 800,00	19 800,00	
26197000	PARTICIP. SCCV BONNE GARDE	10 000,00	10 000,00	
26198100	PARTICIP. SCCV ALLENDE	5 000,00	5 000,00	
26198200	TITRES SAS BELLEFONTAINE	660 000,00	660 000,00	
26198300	TITRES ARC PROMO TARDIEU	9 900,00	9 900,00	
26198400	TITRES PARTICIPATION 190 CHAMPARONS	750,00	750,00	
26198500	TITRES PARTICIPATION/SCCV HELIA	500,00	500,00	
26198510	FRAIS ACQUISITION TITRES HELIA	112 500,00	112 500,00	
26198600	TITRES PARTICIP ARC PROMO ARMORIQUE	8 500,00	8 500,00	
26198700	TITRES PARTICIPAT AGIR	50 000,00	50 000,00	
26198710	TITRES PARTICIPATION AGIR 2	2 000 000,00	2 000 000,00	
26198900	TITRES PARTICIP ARC PROMO SUD BTGNE	8 000,00	8 000,00	
Prov. autres participations		-8 663 347,15	-8 104 147,15	6.9
29610000	PROV. DEPREC. TITRES PARTICIPATION	-671 631,15	-112 431,15	497.37
29611000	DEPRECIATION MALI TECHNIQUE AFFECTE AUX TITRES DE	-7 991 716,00	-7 991 716,00	
Prêts		0,00	698,01	-100
27430000	PRETS AU PERSONNEL	0,00	698,01	-100
Autres immobilisations financières		2 416,66	2 416,66	
27510000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 416,66	2 416,66	
Total Immobilisations financières		9 776 993,15	10 343 391,16	-5.48
TOTAL Actif immobilisé		22 188 782,84	23 238 538,85	-4.52
En-cours production de biens		3 126 505,82	3 037 735,15	2.92
33110000	PROJETS STOCKES	3 126 505,82	3 037 735,15	2.92
Total Actif circulant - Stocks		3 126 505,82	3 037 735,15	2.92
Avances et acomptes sur commandes		35 867,51	64 734,55	-44.59
40910000	AVANCES VERSÉES SUR COMMANDES	35 867,51	64 734,55	-44.59
Clients et comptes rattachés		237 736,60	183 351,21	29.66
41110000	CLIENTS	237 736,60	183 351,21	29.66
Autres créances		70 353 214,85	59 560 621,89	18.12
40971000	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION DÉBITEURS	15 926,74	4 849,34	228.43
40974000	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS DÉBITEURS	2 696,96	2 696,96	
43870000	CHARGES SOCIALES A RECEVOIR	72,10	1 212,87	-94.06
44400000	IMPOTS SUR BENEFICES	198 089,00	0,00	NS
44566000	TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	5 324,86	125 260,59	-95.75
44567000	ETAT CREDIT DE TVA	0,00	1 793,00	-100
44583000	TVA A REGULARISER ACTIF	82 692,00	107 432,00	-23.03
44870000	ETAT- PRODUITS A RECEVOIR	2 103,00	0,00	NS
45154000	C/C GROUPE ARC IS	33 000,00	26 265,00	25.64
45518280	SCCV 190 CHAMPARONS	239 385,10	211 787,82	13.03
45520000	SCCV HELIA	10 356 419,56	11 765 257,83	-11.97
45521010	SSCV SAINT MARTIN	13 437,74	0,00	NS
45524000	SCCV ARC PROMOTION ARMORIQUE	4 108 272,52	3 706 948,45	10.83
45524200	SCCV ARC PROMO SUD BRETAG	1 784 374,46	0,00	NS
45525000	ARC IMMO PARIS	8 240 060,30	5 631 970,10	46.31
45528001	SAS GROUPE ARC	24 482 000,00	16 252 000,00	50.64
45528009	SCCV ARC PROMOTION TARDIEU	692 055,93	981 772,74	-29.51



Bilan actif (détail)

SAS Arc Atlantique

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2023	31/12/2022	%
45528940	SNC AGIR	2 723 056,90	2 585 519,00	5.32
45529100	SNC ARC DEVELOPPEMENT	385 935,65	0,00	NS
45529810	SAS BELLEFONTAINE	1 168 200,00	1 168 200,00	
45538500	SCCV ARC PROMO IDF	1 878 807,10	5 551 840,32	-66.16
45538600	SCCV ARC PROMO OUEST	6 478 694,04	4 775 247,20	35.67
45538700	SCI ARC INVESTISSEMENT	679 336,36	638 411,42	6.41
45538900	SCCV BONNE GARDE	37 947,18	36 734,97	3.3
45538920	SCCV ALLENDE	38 325,49	38 023,41	0.79
45539000	SCCV ARC PROMO BRETAGNE	5 374 063,82	4 524 329,85	18.78
45539010	SCI ACTIPOLE A	212 685,72	257 087,27	-17.27
45539020	SCI ACTIPOLE B	118 997,66	111 854,44	6.39
45539030	SCI ACTIPOLE C	153 918,26	211 369,25	-27.18
45539050	SCI ACTIPOLE E	157 363,16	155 626,66	1.12
45539060	SCI ACTIPOLE F	158 514,49	139 430,15	13.69
45539100	SCCV ARC PROMOTION III	0,00	28 022,19	-100
45548600	SCCV OBERTHUR MODIGLIANI	3 001,13	3 001,13	
46723000	AUTRES CREDITEURS ET DEBITEURS	18 598,05	0,00	NS
46761000	FONDS DE ROULEMENT TEHERAN	6 910,27	6 910,27	
46762000	FONDS ROULEMENT/AGORA	3 463,68	3 463,68	
46763000	FOND ROULEMENT SUMMERTIME	0,00	421,04	-100
46774000	PROVISION CH. SYNDIC TEHERAN	155 367,68	145 515,58	6.77
46776000	PROVISION CH. SYNDIC AGORA	37 497,65	35 670,74	5.12
46778000	PROV° CH/ SOLARIS LE PRELUDE	306 620,29	324 696,62	-5.57
	Total Créances	70 590 951,45	59 743 973,10	18.16
	Valeurs mobilières de placement	4 928 097,95	11 427 792,71	-56.88
50810000	CERTIFICATS DE DEPOTS NEGOCIABLES	0,00	5 000 000,00	-100
50830000	CAISSE EPARGNE/ DEPOT A TERME	1 078 111,74	1 097 380,37	-1.76
50840000	B.C.M.E. ACTIV'EPARGNE	3 849 986,21	5 328 029,34	-27.74
50880000	INTERETS COURUS	0,00	2 383,00	-100
	Disponibilités	4 387 406,62	13 248 152,44	-66.88
51211000	BNP / BANQUE DE BRETAGNE	2 418 010,90	13 226 802,54	-81.72
51213000	CREDIT AGRICOLE I&V	1 954 170,85	17 176,67	NS
51214000	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT TEHERAN	0,05	0,05	
5121500000	CREDIT AGRICOLE / SAINT MARTIN	2 294,66	0,00	NS
51216000	ARKEA	12 930,16	4 173,18	209.84
	Total Divers	9 315 504,57	24 675 945,15	-62.25
	Charges constatées d'avance	22 912,00	19 517,00	17.4
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	22 912,00	19 517,00	17.4
	Total Actif circulant	83 091 741,35	87 541 904,95	-5.08
	TOTAL ACTIF	105 280 524,19	110 780 443,80	-4.96



Bilan passif (détail)

SAS Arc Atlantique

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022	%
Capital	6 122 160,00	6 122 160,00	
10100000 CAPITAL	6 122 160,00	6 122 160,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 236 036,94	6 236 036,94	
10420000 PRIME DE FUSION	3 388 221,00	3 388 221,00	
10421000 PRIMES DE FUSION/ARC SAS	474 478,00	474 478,00	
10430000 PRIME D'APPORTS	2 373 337,94	2 373 337,94	
Réserve légale	612 216,00	612 216,00	
10611000 RESERVE LEGALE	612 216,00	612 216,00	
Autres réserves	79 763 950,26	73 878 686,30	7.97
10680000 AUTRES RESERVES	79 763 950,26	73 878 686,30	7.97
Résultat de l'exercice	3 183 613,53	10 885 263,96	-70.75
Résultat de l'exercice	3 183 613,53	10 885 263,96	-70.75
Provisions réglementées	1 109 617,58	1 023 459,99	8.42
14500000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	1 034 817,58	948 659,99	9.08
14510000 AMORT DEROGATOIRE IMMOB FINANCIERE	74 800,00	74 800,00	
Capitaux propres	97 027 594,31	98 757 823,19	-1.75
Provisions pour charges	28 575,68	26 714,58	6.97
15310000 PROV MEDAILLE DU TRAVAIL	28 575,68	26 714,58	6.97
Provisions	28 575,68	26 714,58	6.97
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	6 441 336,19	6 028 491,35	6.85
16420800 EMPRUNT BDB KELVION	2 778 758,94	3 014 542,41	-7.82
16420900 EMPRUNT CA KELVION	2 805 249,25	3 003 663,94	-6.61
16884200 INTERETS COURUS	17 328,00	10 285,00	68.48
51216100 ARKEA BUILDER	840 000,00	0,00	NS
Emprunts et dettes financières divers	366 131,81	375 445,12	-2.48
16510000 DEPOT GARANTIE RECU	158 398,95	150 424,86	5.3
45151000 SCCV ARC PROMOTION II	137 055,21	133 410,12	2.73
45518290 SNC AGIR 2	67 019,14	78 882,50	-15.04
45520020 SCCV ARCALTOA	381,00	381,00	
45524200 SCCV ARC PROMO SUD BRETAG	0,00	8 609,00	-100
45529100 SNC ARC DEVELOPPEMENT	0,00	1 282,63	-100
45538400 SCCV AGORA	3 277,51	2 455,01	33.5
Emprunts et dettes assimilées	6 807 468,00	6 403 936,47	6.3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	461 980,48	543 845,00	-15.05
40110000 FOURNISSEURS	9 860,48	0,00	NS
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	452 120,00	543 845,00	-16.87
Dettes fiscales et sociales	852 325,63	4 869 311,68	-82.5
42820000 PROVISION CONGES PAYES	118 230,27	98 402,43	20.15
42821000 PROVISION RTT	8 328,00	3 438,00	142.23
42840000 PARTICIPATION DES SALARIES A PAYER	147 072,00	465 105,00	-68.38
42865000 AUTRES INDEMNITES	43 833,00	55 114,00	-20.47
43100000 URSSAF	104 987,92	143 513,37	-26.84



Bilan passif (détail)

SAS Arc Atlantique

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Passif		31/12/2023	31/12/2022	%
43730000	RETRAITE	49 719,75	71 310,07	-30.28
43760000	GENERATION Mutuelle	12 494,24	11 600,35	7.71
43761000	PREVOYANCE	9 980,32	11 776,47	-15.25
43820000	CH. SOC & FISC. SUR CONGES PAYES	57 932,83	47 558,00	21.82
43821000	CH. SOC & FISC. SUR PROVISION RTT	4 081,00	1 662,00	145.55
43860000	ORG.SOC.CHARGES A PAYER	1 539,84	1 528,12	0.77
43862000	CH. SOCIALES / PRIME A PAYER	21 478,00	26 637,00	-19.37
44210000	PRELEVEMENT A LA SOURCE	40 930,58	74 952,40	-45.39
44400000	IMPOTS SUR BENEFICES	0,00	3 478 919,00	-100
44550000	TVA A DECAISSER	126 889,00	179 156,00	-29.17
44570000	TVA COLLECTEE	15 317,78	107 863,12	-85.8
44584000	TVA A REGULARISER PASSIF	54 666,67	54 666,67	
44860000	CHARGES A PAYER IMPOT TAXES	34 844,43	36 109,68	-3.5
Dettes sur immob. et comptes rattachés		86 975,00	58 601,00	48.42
40840000	FOURNISSEURS D'IMMOB. - FACTURES NON PARVENUES	86 975,00	58 601,00	48.42
Autres dettes		15 605,09	120 211,88	-87.02
41970000	CLIENTS - AUTRES AVOIRS	11 059,33	41 624,88	-73.43
41980000	RABAIS, REMISES, RISTOURNES À ACCORDER	0,00	78 587,00	-100
46750040	CB STG	963,30	0,00	NS
46750050	CB PHG	3 582,46	0,00	NS
	Dettes	1 416 886,20	5 591 969,56	-74.66
Dettes et produits constatés d'avance		8 224 354,20	11 995 906,03	-31.44
Total du Passif		105 280 524,19	110 780 443,80	-4.96



Compte de résultat (détail)

SAS Arc Atlantique

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022	%
Production vendue (services)	4 350 879,85	4 966 034,50	-12.39
70621000 REM PRESIDENCE / GROUPE ARC	684 234,00	777 618,00	-12.01
70622000 REDEVANCE ASSISTANCE GROUPE ARC	2 357 823,00	2 948 977,00	-20.05
70830000 LOYERS SUMMERTIME BOIS D'ARCY	14 699,19	0,00	NS
70831000 LOYERS GROUPE ARC TEHERAN	433 548,00	433 548,00	
70831100 REFACTURATION T.F. GROUPE ARC	69 293,50	59 740,00	15.99
70832000 LOYERS GROUPE ARC/AGORA	107 402,00	100 394,00	6.98
70834000 LOYERS NANTES RANZAY KELVION	683 880,16	645 757,50	5.9
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<i>4 350 879,85</i>	<i>4 966 034,50</i>	<i>-12.39</i>
Production stockée	88 770,67	3 037 735,15	-97.08
71330000 VARIATION DE STOCKS	88 770,67	3 037 735,15	-97.08
Reprise amort. prov. et transferts de charges	510 231,14	787 381,06	-35.2
78150000 REP PROV RISQUES ET CHARGES	0,00	9 818,48	-100
79118000 TRANSFERT CHARGES D'EXPLOITATION	451 100,56	743 508,51	-39.33
79124100 INDEMN.JOURN.PERCUES	38 457,58	14 321,07	168.54
79124200 AVANTAGES EN NATURE	20 673,00	19 397,00	6.58
79124300 REFACTURATION CHARGES DE PERSONNEL	0,00	336,00	-100
Autres produits d'exploitation	6 732,41	2 076,12	224.28
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION	6 732,41	2 076,12	224.28
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>4 956 614,07</i>	<i>8 793 226,83</i>	<i>-43.63</i>
Autres achats et charges externes	1 171 684,76	4 495 266,73	-73.94
60590000 ACHATS STOCKES	88 770,67	3 037 735,15	-97.08
60610000 EDF	13 354,11	7 289,21	83.2
60630000 FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMENT	1 412,30	1 137,38	24.17
60850000 CHARGES SUR PROGRAMME LE CENTRAL	691,68	0,00	NS
61250000 CREDIT BAIL	11 667,00	13 176,48	-11.46
61410000 CHARGES COPRO/ RUE TEHERAN	63 675,19	60 143,38	5.87
61411000 CHARGES COPRO/ESTUD NOISY	3 455,64	0,00	NS
61412000 CHARGES COPRO/AGORA	21 953,83	22 092,40	-0.63
61413000 CHARGES COPRO/LE PRELUDE	242 852,98	174 300,00	39.33
61522000 ENTRETIEN REPARATION TEHERAN	-5 206,00	10 398,20	-150.07
61535000 ENTRETIENS BURX AGORA	4 664,21	8 224,00	-43.29
61550100 ENTRETIENS INFORMATIQUE	15 389,75	13 773,52	11.73
61561000 ENTRETIEN & REPARATIONS VEHICULES	4 989,70	14 060,05	-64.51
61600800 ASSURANCES	25 249,16	15 947,20	58.33
61600810 ASSURANCES VEHICULES	0,00	5 406,67	-100
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	20 920,42	20 889,92	0.15
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE	0,00	29 579,47	-100
62200000 QP CHARGES ACTIVATION HOLDING	360 622,00	368 107,00	-2.03
62204000 HONORAIRES DIVERS CONTENTIEUX	0,00	1 980,00	-100
62260000 HONORAIRES KPMG	34 164,00	32 863,00	3.96
62260100 HONORAIRES KPMG SOCIAL	6 988,70	5 754,00	21.46
62260500 FRAIS DE CRECHE	8 771,67	7 500,00	16.96
62261500 HONORAIRES C.A.C GRANT THORTON	23 485,37	22 563,04	4.09
62261600 HONORAIRES C.A.C FIDUCIAL	22 168,68	21 984,12	0.84
62262000 HONORAIRES JURIDIQUES/ FISCAUX	25 245,00	16 413,83	53.8
62264500 HONOR. DIVERS	59 804,77	467 860,21	-87.22
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	747,86	2 967,15	-74.8
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 583,18	0,00	NS
62340000 CADEAU CLIENTELE	253,95	66,44	282.22
62380000 DONS	1 528,18	0,00	NS
62510100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	32 499,88	36 351,03	-10.59
62560000 MISSIONS ET RECEPTIONS	40 820,91	39 145,29	4.28
62760000 FRAIS DE MONTAGE GFA & SOLFEA	24 000,00	24 000,00	
62780000 COMMISSIONS ET FRAIS BANCAIRES	14 850,76	12 774,10	16.26
62814000 FRAIS DIVERS	309,21	784,49	-60.58



Compte de résultat (détail)

SAS Arc Atlantique

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022	%
Impôts, taxes et versements assimilés	287 490,72	274 315,80	4.8
63110000 TAXE SUR SALAIRES	75 468,00	47 870,19	57.65
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	21 464,42	34 004,82	-36.88
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	11 634,30	6 534,03	78.06
63511000 CFE	7 745,00	7 892,00	-1.86
63511100 CVAE	13 037,00	29 594,00	-55.95
63514000 TAXE SUR VEHICULES DE SOCIETES	10 895,00	11 363,00	-4.12
63515000 CARTES GRISES & VIGNETTES	0,00	1 390,76	-100
63530000 TAXE FONCIERE PRELUDE	64 232,00	63 132,00	1.74
63531000 TAXES FONCIERES / RUE TEHERAN	36 352,00	27 370,00	32.82
63533000 TAXES FONCIERES RENNES AGORA	25 045,00	25 590,00	-2.13
63534000 TAXE FONCIERE BOIS ARCY SUMMERTIME	1 199,00	0,00	NS
63535000 TAXE SUR LES BUREAUX TEHERAN	20 419,00	19 575,00	4.31
Salaires et traitements	1 758 104,40	1 777 832,92	-1.11
64100000 REMUNERATIONS	1 706 114,94	1 691 965,18	0.84
64120000 VARIATION PROVISION CONGES PAYES	19 827,84	16 119,67	23
64121000 VARIATION PROVISION RTT	4 890,00	-327,00	NS
64131000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	95,00	0,00	NS
64135000 AUTRES INDEMNITES	-11 281,00	55 754,00	-120.23
64190000 INDEMN.JOURN.SECUR.SOCIALE	38 457,62	14 321,07	168.54
Charges sociales	856 906,25	878 364,77	-2.44
64510000 URSSAF	426 843,09	420 118,93	1.6
64520000 PREVOYANCE MUTUELLE GENERALI	69 060,39	64 762,76	6.64
64530000 CAISSE RETRAITE B2V	260 751,93	261 379,82	-0.24
64540000 ASSEDIC	46 776,52	43 171,05	8.35
64580000 VARIATION PROV. CH SOC & F. SUR C.P	10 374,83	7 239,00	43.32
64581000 VARIATION CH. SOC & FISC PROV RTT	2 419,00	-183,00	NS
64585000 CHARGES SOCIALES /AUTRES INDEMNITES	-5 159,00	26 637,00	-119.37
64700000 TICKETS RESTAURANTS	18 696,48	18 480,00	1.17
64710000 ABONDEMENT NATEXIS	25 293,21	34 950,25	-27.63
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 849,80	1 808,96	2.26
Dot. amort. sur immobilisations	581 677,89	582 190,14	-0.09
68110000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	581 677,89	582 190,14	-0.09
Dot. prov. pour risques et charges	1 861,10	0,00	NS
68150000 DOT PROV RISQUES ET CHARGES	1 861,10	0,00	NS
Autres charges d'exploitation	26,12	360,95	-92.76
65800000 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	26,12	360,95	-92.76
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>4 657 751,24</i>	<i>8 008 331,31</i>	<i>-41.84</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>298 862,83</i>	<i>784 895,52</i>	<i>-61.92</i>
Produits financiers de participation	7 334 079,86	15 390 159,75	-52.35
76110000 REVENUS PARTICIPATIONS SCCV	7 334 079,86	15 390 159,75	-52.35
Produits financiers de VMP et créances immob.	0,00	11,48	-100
76260000 REVENUS DES PRETS	0,00	11,48	-100
Autres intérêts et produits assimilés	1 725 936,20	667 195,00	158.69
76310000 PRODUITS FINANCIERS AVANCE C/C	1 446 187,86	392 471,00	268.48
76800000 PRODUITS FINANCIERS	279 748,34	274 724,00	1.83



Compte de résultat (détail)

SAS Arc Atlantique

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022	%
Produits nets sur cession de VMP	216 123,36	68 683,58	214.67
76750000 PRODUITS FINANCIERS ARKEA	161 956,87	20 840,56	677.12
76770000 PROD. FIN/ C.D.N CREDIT AGRICOLE	54 166,49	47 843,02	13.22
<i>Produits financiers</i>	<i>9 276 139,42</i>	<i>16 126 049,81</i>	<i>-42.48</i>
Dotations financières amort. prov.	559 200,00	0,00	NS
68660000 DOT. PROV.DEPREC. ACTIFS FINANCIERS	559 200,00	0,00	NS
Intérêts et charges assimilées	4 384 255,44	1 508 356,11	190.66
66151050 COMM ENGAGT BNP BUILDER	535 245,55	470 969,00	13.65
66154000 F.F./EMPRUNT ARKEA./ OUVERTURE CRED	508,20	0,00	NS
66157100 FRAIS FIN EMPRUNT CA KELVION	122 802,41	36 277,00	238.51
66157200 FRAIS FIN EMPRUNT ARKEA KELVION	121 432,23	42 127,66	188.25
66400000 PERTES/CREANCES LIEES PARTICIPAT.	3 604 267,05	958 982,45	275.84
<i>Charges financières</i>	<i>4 943 455,44</i>	<i>1 508 356,11</i>	<i>227.74</i>
<i>Résultat financier</i>	<i>4 332 683,98</i>	<i>14 617 693,70</i>	<i>-70.36</i>
Résultat courant	4 631 546,81	15 402 589,22	-69.93
Produits exceptionnels op. capital	5 075,60	9 700,00	-47.67
77520000 PRODUITS CESSION ELEMENTS D'ACTIF	5 075,60	9 200,00	-44.83
77560000 PRODUIT DE CESSION TITRES PART	0,00	500,00	-100
Reprise sur prov. et transferts de charges	0,00	12 259,07	-100
78725000 REP S/ AMORT DEROG	0,00	12 259,07	-100
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>5 075,60</i>	<i>21 959,07</i>	<i>-76.89</i>
Charges exceptionnelles op. gestion	5 168,00	0,00	NS
67120000 PENALITES FISCALES	5 168,00	0,00	NS
Charges exceptionnelles op. capital	9 434,29	35 068,21	-73.1
67520000 VALEUR COMPTABLE ACTIFS CEDES	2 434,29	29 568,21	-91.77
67560000 V.N.C./ACTIFS FINANCIERS	7 000,00	5 500,00	27.27
Dotations exceptionnelles amort. prov.	86 157,59	86 457,12	-0.35
68725000 DOT AMORT DEROGATOIRES	86 157,59	86 457,12	-0.35
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>100 759,88</i>	<i>121 525,33</i>	<i>-17.09</i>
Résultat exceptionnel	-95 684,28	-99 566,26	-3.9
Participation des salariés aux résultats	147 072,00	465 105,00	-68.38
69100000 PARTICIPATION DES SALARIES	147 072,00	465 105,00	-68.38
Impôts sur les bénéfices	1 205 177,00	3 952 654,00	-69.51
69510000 IMPOT SUR BENEFICES	1 228 119,00	3 955 510,00	-68.95
69511000 CONTRIBUTION IS	15 349,00	105 353,00	-85.43
69890000 INTEGRATION I.S. - PRODUIT	-37 391,00	-104 459,00	-64.21
69923000 CREDIT D'IMPOT FAMILLE	0,00	-3 750,00	-100
69970000 CREDIT IMPOT MECENAT	-900,00	0,00	NS



28/06/2024

certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
Philippe Girard
60635BE1A1B1446...

SAS Arc Atlante

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2023



Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Mali technique	6
2.1.5	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	7
2.1.6	Informations relatives aux filiales et participations	8
2.2	Actif circulant	8
2.2.1	Stocks	8
2.2.2	Charges constatées d'avance	8
2.3	Capitaux propres	10
2.3.1	Capital social	10
2.3.2	Variation des capitaux propres	10
2.3.3	Primes de fusion et d'apport	10
2.4	Passifs et provisions	11
2.4.1	Provisions	11
2.4.2	Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	12
2.4.3	Charges à payer	13
2.5	Crédit-bail	14
2.6	Compte de résultat	14
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	14
2.6.2	Résultat exceptionnel	14
2.6.3	Participations des salariés au résultat	14
2.7	Impôt sur les bénéfices	15
2.7.1	Ventilation	15
3.3	Engagements financiers (en milliers d'euros) pour les SCCV Arc Promotion Ouest, Arc Promotion Ile de France, Arc Promotion Bretagne et Groupe Arc	17



1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Événements principaux

Les titres ARC PROMOTION IDF ont été dépréciés à hauteur de 559 200€.

Principes, règles et méthodes comptables

1.2

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.



2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

La société Arc Atlante a adopté la méthode de référence consistant en la comptabilisation des frais d'acquisition à l'actif. Ces frais d'acquisition sont amortis sur 5 ans par le biais d'amortissements dérogatoires.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	6 680	-	-	6 680
Corporelles	Terrains	3 201 980	-	-	3 201 980
	Construction sur sol propre	10 940 943	-	-	10 940 943
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	3 189 809	57 064	20 000	3 226 874
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	30 907	-	-	30 907
	Matériel de bureau et mobilier informatique	163 006	20 045	-	183 051
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	48 834	23 645	-	72 479
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	17 575 479	100 754	20 000	17 656 233
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	18 444 424	500	7 000	18 437 924
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	3 115	-	698	2 417
	TOTAL IV	18 447 538	500	7 698	18 440 340
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	36 029 697	101 254	27 698	36 103 253



2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	6 680	-	-	6 680	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	2 756 350	358 150	-	3 114 500
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	1 771 625	209 615	17 566	1 963 674
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	26 366	4 541	-	30 907
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 990	9 373	-	135 363
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	4 680 331	581 678	17 566	5 244 443	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	4 687 011	581 678	17 566	5 251 123	



2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions - Locatif	Linéaire	10 à 40 ans
Constructions – Bureaux (structure)	Linéaire	10 à 40 ans
Installations générales	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements constructions	Linéaire	8 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 an
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de Bureaux	Linéaire	8 ans

En application de l'approche par composants, la société Arc Atlante utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants à une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

2.1.3 Mali technique

Ce mali d'une valeur de 9 492 351 euros correspond au différentiel constaté lors de l'opération de fusion-absorption réalisée en 2005 entre la valeur des capitaux propres Arc S.A.S. reçus et la valeur des titres Arc S.A.S. détenus par SAS Arc Atlante.

Conformément au règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement N°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général, le mali technique a été affecté aux actifs apportés en fonction des plus-values existantes au moment de la fusion :

Actifs	Valeur comptable sociale au moment de la fusion	Valeur réelle au moment de la fusion	Plus-value constatée lors de la fusion	Impôts latent le cas échéant	Plus-value latente nette d'impôt	Sortie d'actif	Affectation du mali au prorata des plus-values latentes	Dépréciation	Valeur nette du mali technique
Titres de SCI	1 042 451	2 784 798	1 742 345		1 742 345	241 710	1 500 635		1 500 635
Titres de sociétés d'exploitation	3 559 893	11 551 409	7 991 716		7 991 716		7 991 716	7 991 716	0
Total Mali de fusion sur actifs incorporels						241 710	9 492 351	7 991 716	1 500 635
Immeuble - Estudiales	18 969	22 521	3 552		3 552	3 552	0		0
Total Mali de fusion sur actifs corporels						3 552	0	0	0
Total Mali technique						245 262	9 492 351	7 991 716	1 500 635



2.1.4 Immobilisations financières

2.1.4.1 Méthode de valorisation

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou de souscription si l'acquisition est à titre onéreux ou à leur valeur d'apport s'ils ont été acquis lors d'opération de fusion. Une dépréciation est constatée si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

Une dépréciation de 559 200 € a été constatée en 2023 sur les titres de la SCCV Arc Promotion IDF. Le montant cumulé des dépréciations sur immobilisations financières s'élève à 8 663 347 € au 31 décembre 2023.

2.1.4.2 Mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Autres participations	18 444 424	500	7 000	18 437 924
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	3 115	-	698	2 417
TOTAL	18 447 538	500	7 698	18 440 340

La société a souscrit 50% des titres de la SCCV Saint Martin lors de sa constitution. Les sorties de l'exercice correspondent à la liquidation amiable des SCCV Arc Promotion III et AGORA .

2.1.5 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	6 680	-	-	-	-	6 680
Corporelles	4 680 331	581 678	-	17 566	-	5 244 443
Financières	8 104 147		559 200		-	8 663 347
TOTAL	12 791 158	581 678	559 200	17 566	-	13 914 470



2.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Situation nette avant affectation des résultats	Quote part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		BILAN		Résultat dernier exercice	COMPTE DE RESULTAT		
				Brute	Nette	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers		Charges	Produits	
										Comptes d'associés à l'actif	Comptes d'associés au passif
SAS Groupe Arc	500 000	6 600 437	100%	3 949 335	3 949 335	23 642 000		109 715			
SCCV Arc Promotion II	500 000	494 793	70%	350 000	350 000			-5 207	3 645		
SCCV Arc Promotion Ile de France	20 000	2 462 012	100%	611 000	20 000	1 878 807	137 055	2 442 012		2 442 012	
SCCV Arc Promotion Bretagne	10 000	5 016 535	90%	9 000	9 000	5 374 064		5 006 535		4 505 881	
SCCV Arc Promotion Armorique	10 000	144 455	85%	8 500	8 500	4 108 273		134 455		114 287	
SCCV Arc Promotion Ouest	20 000	-1 181 294	99%	19 800	19 800	6 478 694		-1 201 294	1 189 281		
SCCV Bonne Garde	20 000	22 424	50%	10 000	10 000	37 947		2 424		1 212	
SCCV Agora	10 000	8 825	70%	7 000	7 000		3 278	-1 175	823		
SCCV Arc Promotion III	15 000	15 000	33%	5 000	5 000						
SNC Arc Développement	100 000	107 291	99%	99 000	99 000	385 936		7 291		7 218	
SCCV Allende	10 000	10 604	50%	5 000	5 000	38 325		604		302	
SCI Actipole A	130 000	223 262	95%	123 500	123 500	212 686		93 262		88 598	
SCI Actipole B	65 000	82 519	95%	61 750	61 750	118 998		17 519		16 643	
SCI Actipole C	130 000	144 525	95%	123 500	123 500	153 918		14 525		13 799	
SCI Actipole E	130 000	171 828	95%	123 500	123 500	157 363		41 828		39 736	
SCI Actipole F	130 000	180 089	95%	123 500	123 500	158 514		50 089		47 584	
SCI Arc Investissement	260 000	284 361	90%	363 200	363 200	679 336		24 361		21 925	
SCCV Oberthur titres dépréciés (1)	7 622	54 214	25%	114 337	1 906	3 001					
SAS Bellefontaine	2 000 000	3 585 324	33%	660 000	660 000	1 168 200		-168 630			
SCCV Arc Promotion Tardieu	10 000	17 357	99%	9 900	9 900	692 056		7 357		7 283	
SCCV 190 Champaron	1 000	37 796	75%	750	750	239 385		36 796		27 597	
SCCV HELIA	1 000	-2 816 677	50%	113 000	113 000	10 356 420		-2 817 677	1 408 838		
SNC AGIR	100 000	-24 924	50%	50 000	50 000	2 723 057		-124 924		62 462	
SNC AGIR II	4 000 000	3 723 727	50%	2 000 000	2 000 000		67 019	-276 273		138 137	
SCCV ARC IMMO PARIS	10 000	-796 062	85%	8 500	8 500	8 240 060		-806 062		685 153	
SCCV SAINT MARTIN	1 000	-305	50%			13 438		-1 305		652,67	
SCCV ARC PROMO SUD BRETAGNE	10 000	-134 095	80%	8 000	8 000	1 784 374		-144 095		115 276	
TOTAL	8 200 622	18 434 021		8 957 072	8 253 641	68 644 853	207 352	2 442 131	3 604 267	7 334 080	

(1) : derniers comptes annuels connus clos au 31/12/2018

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

Les stocks sont évalués en application des dispositions du plan comptable général ;

Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks ;

Les frais de commercialisation sont rattachés au coût de revient stocké des immeubles, seuls les frais directs et frais de publicité en sont exclus ;

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lot par lot quand le coût de revient du lot est supérieur au prix de vente estimé. Au 31 décembre 2023, aucune provision pour dépréciation des stocks n'a été constatée.

2.2.2 Charges constatées d'avance

2.2.2.1 Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation. Elles s'élèvent à 22 912 euros au 31 décembre 2023.



2.2.3 Etat des créances – Classement par échéance

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L' ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	2 417	2 417	-	
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	237 737	237 737	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en	Provisions pour dépréciation	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72	72	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	198 089	198 089	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	88 017	88 017	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	2 103	2 103	-
	Groupe et associés	69 517 853	69 517 853	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	547 081	547 081	-	
Charges constatées d'avance	22 912	22 912	-		
TOTAL		70 616 280	70 616 280	-	

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	698



2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital s'élève à 6 122 160 euros.

Il est composé de 9 276 actions de 660 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	6 122 160	-	-	6 122 160
Réserves, primes et écarts	80 726 939	5 885 264	-	86 612 203
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	10 885 264	3 183 614	10 885 264	3 183 614
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	1 023 460	86 158	-	1 109 618
Autres	-	-	-	-
TOTAL	98 757 823	9 155 036	10 885 264	97 027 594

2.3.3 Primes de fusion et d'apport

2.3.3.1 Prime de fusion

Elle représente, pour une valeur globale de 3 862 699 euros, l'actif net apporté en surplus des actions nouvelles émises au titre des augmentations de capital lors des opérations de fusion-absorption suivantes :

S.A Girard (opération réalisée le 31 décembre 2002) : 3 388 221 €

Arc S.A.S (opération réalisée le 31 octobre 2005) : 474 478 €

2.3.3.2 Prime d'apport

Elle représente, pour une valeur de 2 373 338 euros, le solde de la prime initialement constituée en rémunération de l'apport des titres Arc S.A.S par les associés Messieurs Philippe Girard et Stéphane Girard le 12 juillet 2000.



2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	1 023 460	86 158	-	1 109 618
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	26 715	1 861	-	28 576
TOTAL	1 050 175	88 019	-	1 138 193

L'attribution de médailles du travail a fait l'objet d'une provision dans les comptes à hauteur de 28 576 euros.

Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents dans l'entité à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée, en prenant en compte :

- La probabilité que les salariés atteindront l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité);
- Les gratifications à verser en fonction de l'ancienneté acquise ;
- La probabilité que les salariés demanderont leur médaille.



2.4.2 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	840 000	840 000	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	5 601 336	448 085	448 085	3 290 697
Emprunts et dettes financières divers		158 399	158 399	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		461 980	461 980	-	-
Personnel et comptes rattachés		317 463	317 463	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		262 214	262 214	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	196 873	196 873	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	75 775	75 775	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		86 975	86 975	-	-
Groupe et associés		207 733	207 733	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		15 605	15 605	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		8 224 354	3 071 103	1 862 554	3 290 697

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	434 198
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-



2.4.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	126 559
Charges sociales provisionnées	62 014
Charges fiscales provisionnées	
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	17 328
Dettes part. groupe	
Dettes part. hors groupe	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	539 095
RRR à accorder, avoirs à établir	
Participation des salariés	147 072
Personnel	
Sécurité sociale	23 017
Autres charges fiscales	34 844
Divers	43 833
TOTAL	993 797



2.5 Crédit-bail

	Véhicules
Redevances payées cumul antérieur	145 936
Année N	11 667
TOTAL	157 603
Redevances à payer	33 055
Valeur résiduelle	0

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	4 350 880	-	4 350 880
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	4 350 880	-	4 350 880

2.6.2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à – 95 684 euros.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 5 075 euros et se composent notamment de :

- Produits de cession d'éléments d'actifs : 5 075 euros.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 100 760 euros, et se composent comme suit :

- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés pour 9 434 euros ;
- Pénalités pour 5 168 euros ;
- Dotations aux amortissements dérogatoires pour 86 158 euros.

2.6.3 Participations des salariés au résultat



Par accord en date du 15/02/2006, les sociétés Arc Atlante et Groupe Arc ont souhaité mettre en place un régime de participation volontaire aux résultats au niveau du groupe. Par avenant du 04/12/2017, les parties ont souhaité modifier les modalités de calcul de la réserve spéciale de participation de groupe et instauré une formule de calcul dérogatoire.

A compter de l'exercice 2018, la formule est la suivante :

$$\text{RSPD} = \frac{1}{2} \times (\text{B} - 5/300 \text{ C}) \times \text{S} / 0.9 \times \text{VA}.$$

La charge à payer s'élève à 147 107 euros au 31/12/2023 pour Arc Atlante.

Cette somme, non déduite fiscalement, est inscrite dans la rubrique des dettes fiscales et sociales au compte 428 400 lorsqu'une charge à payer est comptabilisée.

2.7 Impôt sur les bénéfices

2.7.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		4 631 547	-95 684
Impôt au taux de :	25	1 205 177	
Impôt sur PVLT		-	-
Participation des salariés au résultat		147 107	
Résultat après impôts		3 279 911	-95 684

La SAS Arc Atlante a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 23/03/2017. Le périmètre d'intégration fiscale est composé de la SAS Arc Atlante, tête de groupe, et de la SAS Groupe Arc. L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôts générées par l'intégration fiscale sont comptabilisées dans les comptes de la SAS Arc Atlante.

Le résultat fiscal du groupe s'élève à 4 762 912 euros au 31/12/2023. L'IS groupe est comptabilisé dans les comptes d'Arc Atlante pour 1 228 119 euros, avant crédits d'impôt.



3 Autres informations

3.1 Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'exercice 2023 est de 19 salariés.

3.2 Engagement pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite		207 167	207 167
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

L'engagement pour indemnité de départ en retraite a été évalué selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de 3.50 %.

Le taux charges sociales retenu est de 45 %.

Le taux annuel moyen d'évolution des rémunérations est de 3 %.

Cet engagement a été partiellement comptabilisé sous forme d'un versement effectué antérieurement à la société Cardif Ass Vie. La valeur actualisée de ce contrat s'élève à 216 888 euros au 31 décembre 2023.



3.3 Engagements financiers (en milliers d'euros) pour les SCCV Arc Promotion Ouest, Arc Promotion Ile de France, Arc Promotion Bretagne et Groupe Arc

	Utilisé en K€	Autorisé maxi en K€
Garanties financières d'achèvement (GFA) diverses	59 123	120 000
Cautions diverses et GFA spécifique	0	0
Cautions diverses	6 215	13 000
Crédit Builder	54 329	85 000

La société Arc Atlante a par ailleurs accepté une hypothèque sur l'immeuble Kelvion pour les deux emprunts contractés en 2019 dont la dette au 31 12 2023 s'élève à 5 584 K€.



SAS Arc Atlante

Gestion





Soldes intermédiaires de gestion

SAS Arc Atlantique

01/01/2023	31/12/2023	Périodes	01/01/2022	31/12/2022	Variations
	12 mois	Durées		12 mois	
100%	4 351	Chiffre d'affaires H.T.	4 966	100%	-615
Ventes de Mises H.T. 100%	4 351	Production vendue H.T.	4 966	Ventes de Mises H.T. 100%	
- Coût des Mises vendues % Marge Cciale	89	± Variation des stocks de production + Production immobilisée	3 038	- Coût des Mises vendues % Marge Cciale	
+	4 440	Production de l'exercice	8 004	+	
=	4 440		8 004	=	
%	-721	- Consommations en provenance des tiers ⁽¹⁾	-3 752	%	
100,0	3 719	Valeur ajoutée	4 252	100,0	-533
	-287	+ Subventions d'exploitation	-274		
	-2 556	- Impôts et taxes	-2 622		
		- Charges de personnel			
23,5	876	Excédent brut d'exploitation	1 356	31,9	-480
	7	± Autres produits et charges de gestion courante	2		
	-5	± Produits et charges de gestion exceptionnels			
		- Dotations / + reprises de provisions à caractère de charges			
23,6	877	Excédent brut d'exploitation corrigé	1 357	31,9	-480
	8 280	± Coût - produit net de financement	15 508		
	-1 205	- Impôt sur les bénéfices	-3 953		
	-147	- Participation	-465		
209,9	7 805	Capacité d'autofinancement	12 448	292,7	-4 642
	-3 393	± Résultat sur cession d'éléments d'actif	-916		
	-1 229	- Dotations aux amortissements et provisions classées en fonds de roulement (+ Reprises)	-647		
85,6	3 184	Résultat net	10 885	256,0	-7 702
		Crédit-bail reclassé			
		Total			
		dont frais financiers			
		dont amortissements			

(1) Sauf crédit-bail.



SAS Arc Atlantique

Biens		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Financements		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Actifs stables	Immobilisations Corporelles	12 412	12 895	Financements stables	Fonds propres (associés compris)	27 642	40 102
	Participations et créances rattachées	9 775	10 340		Capital et réserves - Non valeurs	92 734	86 849
	Autres immobilisations financières	2	3		Plus ou moins-values latentes Associés	-69 414	-58 683
	Titres de placement	4 928	11 425		Résultat de l'exercice (+ ou -)	3 184	10 885
	Autres immobilisations				Subventions (nettes)		
					Provisions pour pertes et charges	1 138	1 050
			Financements à long et moyen terme	5 742	6 169		
TOTAL BIENS STABLES (II)		27 117	34 664	TOTAL FINANCEMENTS STABLES (I)		33 384	46 270
Fonds de roulement négatif (II-I)				Fonds de roulement (I-II)		6 268	11 606
Biens circulants Cycle d'exploitation	Stocks	3 127	3 038	Financements Cycle d'exploitation	Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	462	544
	Clients et cptes rattachés	238	183		Autres dettes d'exploitation	675	971
	Autres valeurs	165	325				
	TOTAL BIENS CIRCULANTS (IV)	3 529	3 546		TOTAL FINANCEMENTS D'EXPLOITATION (III)		1 137
Besoin en fonds de roulement (IV-III)		2 392	2 031	Excédent de financement d'exploitation (III-IV)			
Liquidités et assimilés	Comptes à terme			Financements à court terme	Impôt société		3 479
	Impôt société	198			Crédit d'escompte		
	Groupes Associés	33	26		Dettes différées		
	Liquidités	4 387	13 248		Groupes Associés	137	133
	Divers	531	522		Fournisseurs d'immobilisations	87	59
					Découvert bancaire	840	
			Divers	210	550		
TOTAL LIQUIDITÉS (VI)		5 150	13 796	TOTAL FINANCEMENTS À COURT TERME (V)		1 274	4 221
Trésorerie positive (VI-V)		3 876	9 575	Trésorerie négative (V-VI)			
Total des biens à financer (II+IV+VI)		35 796	52 006	Total des financements (I+III+V)		35 796	52 006



Tableau de financement

SAS Arc Atlantique

Situation au 31/12/2022		Fonds de roulement		Besoin en fonds de roulement Excédent de financement d'exploitation		Trésorerie	
				BFR			
		Emplois	Ressources	Variations		Variations	
				des biens	des financements		
Exploitation	Excédent brut d'exploitation (1)		877				
	Variations des :						
	Stocks			89			
	Clients et comptes rattachés			54			
	Autres valeurs			-160			
	Fournisseurs d'exploit. et comptes rattachés					-82	
Autres dettes d'exploitation					-295		
		877		360		517	
Répartition	Coût ou produit net de financement		8 280				
	Impôt sur les bénéfices	1 205					
	Participation	147					
	CAF	7 805					
	Distribution / Prélèvements	5 000					
	AF	2 805					
		1 928				1 928	
Investissement	Investissements : non financiers	101					
	financiers	1					
	Désinvestissements : non financiers		5				
financiers		-3 604					
		-3 700				-3 700	
Financement	Apports en capital						
	Emprunts souscrits						
	Remboursement capital						
	Remboursement emprunts	434					
	Autres financements	10 731	8				
		-11 158				-11 158	
Situation au 31/12/2023		FDR*	6 268	- BFR	-2 392	=	* 3 876

(1) EBE corrigé



SAS Arc Atlante

Déclaration et liasse fiscale





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS Arc Atlante					
SIRET	3	5	2	1	1
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
1 Rue Geneviève de Gaulle Anthoin					
35000 RENNES					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			0	1	0
			1	2	0
			1	7	
Pour les sociétés filiales, désignation					
			SIRET		
B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Promotion immobilière de logements			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	4762913	Bénéfice imposable à 15%		Déficit
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%					
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	<input type="checkbox"/>
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	<input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>
Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée <input checked="" type="checkbox"/> SAGE					
Examen de conformité fiscale					
<input type="checkbox"/> Prestataire de confiance :					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
KPMG ESC & GS Rue de la Terre Victoria Parc Edonia 35768 Saint Grégoire Cedex					
Tél: 33223463400			Tél:		
OGA/OMGA ou Viseur conventionné			Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: Lieu: Rennes		
			Qualité et nom du signataire: M GIRARD Philippe - Président		
			Signature :		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné :					

Désignation de l'entreprise : <u>SAS Arc Atlante</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>1 Rue Geneviève de Gaulle Anthoin 35000 RENNES</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>3 5 2 1 1 1 0 0 9 0 0 0 4 4</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>31/11/2020</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	6680	AG	6680	
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN	3201980	AO	3201980	
Constructions AP	14167816	AQ	5078173	9089642	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			
Autres immobilisations corporelles AT	213957	AU	166269	47688	
Immobilisations en cours AV	72479	AW		72479	
Avances et acomptes AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
Autres participations CU	18437923	CV	8663347	9774576	
Créances rattachées à des participations BB		BC			
Autres titres immobilisés BD		BE			
Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières * BH	2416	BI		2416	
TOTAL (II) BJ	36103253	BK	13914470	22188782	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO	3126505	
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	35867	35867
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	237736	237736
		Autres créances (3) BZ	CA	70353214	70353214
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	4928097	4928097
	Disponibilités CF	CG	4387406	4387406	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	22912	22912	
	TOTAL (III) CJ	CK	83091741	83091741	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	13914470	105280524	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	2416	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise		SAS Arc Atlante		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		31122023	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6122160..)	DA	6122160		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	6236036		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	612216		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG	79763950		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3183613		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	1109617		
		TOTAL (I)	DL	97027594	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	28575		
	TOTAL (III)	DR	28575		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6441336		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	366131		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	461980		
	Dettes fiscales et sociales	DY	852325		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	86975		
	Autres dettes	EA	15605		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	8224354		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	105280524		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3071103			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	840000			

Désignation de l'entreprise : SAS Arc Atlanté		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL	4350879
	Production stockée *			FM	88770	
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	510231	
	Autres produits (1) (11)			FQ	6732	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4956614
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1171684	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	287490	
	Salaires et traitements *			FY	1758104	
	Charges sociales (10)			FZ	856906	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce	HS	GA	581677
			- dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	1861
	Autres charges (12)			GE	26	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4657751	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	298862	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	7334079	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1725936	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	216123	
Total des produits financiers (V)				GP	9276139	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	559200	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4384255	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	4943455	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	4332683	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	4631546	



④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053

Désignation de l'entreprise <u>SAS Arc Atlante</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5075	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5075	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5168	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9434	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	86157	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	100759	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	-95684	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	147072	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1205177	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14237829	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11054215	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	3183613	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
	(3) Dont {	– Crédit-bail mobilier *	HP	
		– Crédit-bail immobilier	HQ	11667
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	9060016	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	510231	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
dont cotisations facultatives Madelin A7				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Détail en annexe				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		



Désignation de l'entreprise : SAS Arc Atlantique

Exercice N, clos le : 31122023

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	5168
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	9434
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	86157
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	100759
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	5075
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	5075
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise		SAS Arc Atlanté		31122023		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	6680	KE	KF	
CORPO RE L L E S	Terrains			KG	3201980	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	10940942	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	3189809	KQ	KR	57064
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	30906	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	163006	LC	LD	20044
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	48834	LI	IJ	23645	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III		LN	17575478	LO	LP	100754	
FIN AN CI È R E S	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T		
	Autres participations		8U	18444423	8V	8W	500	
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	3114	1U	1V		
	TOTAL IV		LQ	18447538	LR	IS	500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	36029697	ØH	ØJ	101254		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	LW	6680
CORPO RE L L E S	Terrains			IP		LX	LY	3201980
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	10940942	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG	MH	20000	MI	3226873
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU	MM	MN	MO	
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	30906	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	183051	MU
		Emballages récupérables et divers*		IX	MV	MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	72479	NB	
Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF		
TOTAL III		IY	NG	NH	20000	NJ	17656233	
FIN AN CI È R E S	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW		
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	18437923	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	698	2G	2416
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	7698	2H	18440340
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	27698	ØM	36103253	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS Arc Atlante		31122023		Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	6680	PF		PG		PH	6680	
TOTAL I		RK	6680	RM		RN		RO	6680	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	2756349	PN	358149	PO		PQ	3114499	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1771625	PW	209614	PX	17565	PY	1963674	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH	26366	QI	4540	QJ		QK	30906	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	125989	QM	9372	QN		QO	135362	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	4680331	QV	581677	QW	17565	QX	5244443	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	4687011	ØP	581677	ØQ	17565	ØR	5251123	
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5		N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU		RV		
Autres immob. incor	N7	N8	P6	P7	P8	P9		Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC		SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	86157	R1	R2	R3	R4	R5	86157	
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	86157	X3	X4	X5	X6	X7	X8	86157	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM				NO		
TOTAL III										
Total général (I + II + III)	NP	86157	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	86157	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	86157		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	86157	
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	1023459	TM	86157	TN	TO	1109617	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	1023459	TS	86157	TT		TU	1109617
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	26714	4Y	1861	4Z		5A	28575
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z	26714	TV	1861	TW		TX	28575	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U	8104147	9V	559200	9W		9X	8663347
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	8104147	TY	559200	TZ		UA	8663347	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	9154321	UB	647218	UC		UD	9801540	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	1861	UF				
	- financières		UG	559200	UH				
	- exceptionnelles		UJ	86157	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									



8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	2416	UV	2416	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	237736	237736			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	72	72			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	198089	198089		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	88016	88016		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP	2103	2103		
	Groupe et associés (2)		VC	69517852	69517852			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	547081	547081			
	Charges constatées d'avance		VS	22912	22912			
	TOTAUX			VT	70616280	VU	70616280	VV
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	698				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	840000	840000			
	à plus d'1 an à l'origine		VH	5601336	448085	1862553	3290697	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	158398	158398				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	461980	461980				
Personnel et comptes rattachés		8C	317463	317463				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	262213	262213				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	196873	196873			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	75775	75775			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	86975	86975				
Groupe et associés (2)		VI	207732	207732				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	15605	15605				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	8224354	VZ	3071103	1862553	3290697
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	434198	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise SAS Arc Atlante		Exercice N clos le		
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) <input checked="" type="checkbox"/> ET		Néant <input type="checkbox"/> *		
		3 1 1 2 0 2 3		
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
			WA 3183613	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)		WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI	706272	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- <i>bis</i>)
	Amendes et pénalités	WJ	5168	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 <i>bis</i> du CGI) *
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *			XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)			I7 1206077
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI
				L7
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)	
			- imposées au taux de 0%	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		Plus-values nettes à court terme	
			Plus-values soumises au régime des fusions	
Écart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	
			SW	
			M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			Y3	
			TOTAL I	
			WR 5228917	
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
			WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *				
			WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)				
			WU 465105	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)	
			- imposées au taux de 0 %	
			- imposées au taux de 19 %	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure	
			- imputées sur les déficits antérieurs	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *			
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *			ZY
Majoration d'amortissement *			XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art.44 <i>septies</i>)	K9	
		ZFU – TE (art. 44 <i>octies</i> A)	ØV	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)	PP	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)	PC	
Entreprises nouvelles (art.44 <i>sexies</i>)		L2	J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)	
S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>)	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	
Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)	
Écart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)			XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)	X9	0	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)	YA		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)	YB		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> F)	YI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)	YL		
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)		YH		
dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)		YC		
dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)		YD		
Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y2	
			0	
III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	
			XH 466005	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{	Bénéfice (I moins II)	
			XI 4762912	
			XJ	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *			ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL	
RÉSULTAT FISCAL			BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	
			XN 4762912	
			XO	

**SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

SAS Arc Atlante

31/12/2023

LIBELLE	MONTANT
AMORTISSEMENTS A REPORTER (1)	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE (2)	8553
AMORT. NON DEDUITS DANS L'EXERCICE (3)	
AMORT. RESTANT A REPORTER (1)-(2)+(3)	8553


**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SAS Arc Atlantique		31122023		Néant <input type="checkbox"/> *
I.	SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	
II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	188572
III.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
Voir annexe ...		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Total des provisions pour dépréciation			559200	
Charges à payer				
PARTICIPATION 2022		9K		9L 465105
PARTICIPATION 2023		9M	147072	9N
		9P		9R
		9S		9T
Total des charges à payer			147072	465105
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	706272	YO 465105
			↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : SAS Arc Atlante

Exercice N clos le : 31122023

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
Autres provisions			
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles	559200	
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL	559200	

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
IMPOTS NON DEDUCTIBLES	20419		
BIENS LOUES-AMORT EXCE	8553		
QP RESULTAT FILLES	86420		
DONS MECENAT	1500		
		CREDITS IMPOTS	900
TOTAL WQ	116892	TOTAL XG	900

Désignation de l'entreprise : SAS Arc Atlantique										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB	5885263					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	10885263				ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE	5000000							
					ZF								
	TOTAL I	ØF	10885263			ZG							
				ZH	10885263								
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II													
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ		
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	– Sous-traitance										YT	88770	
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	331937	
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	541998	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV		
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										309	ST	208978
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1171684	
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	20782	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	266708	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	287490	
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	999961	
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	227796	
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *										ØB	1706115	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	4,96 %	
	– Numéro de centre agréé * XP												
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	4762912	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe: résultat d'ensemble		JD	4912476	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SAS Arc Atlante

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature ⁽¹⁾	Valeur d'origine* ⁽²⁾	Valeur nette réévaluée* ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽⁴⁾	Autres amortissements* ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle ⁽⁶⁾
1 21/07/2008 Peinture Goni AGORA	10000		10000		
2 21/07/2008 Electricité SATI AGORA	10000		10000		
3 01/04/2004 TITRES AGORA	7000				7000
4 TITRES ARC PROMOTION III					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
TOTAL	27000		20000		7000

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⁽⁷⁾	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⁽⁸⁾	Court terme ⁽⁹⁾	Long terme ⁽¹⁰⁾			Plus-value taxable à 19 % ⁽¹⁾
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3		-7000	-7000			
4	5075	5075	5075			
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
TOTAL	5075	-1924	-1924			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES SUITE

DGFIP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SAS Arc Atlante					
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-value taxable à 19 % (1)
		Court terme ⑨	Long terme ⑩		
			19 %	15 % ou 12,8 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale		-1924			
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)	-1924			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)	(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C

Désignation de l'entreprise : SAS Arc Atlante

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ❶		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5 ❹
		À 19 %, ou à 15 % ❺	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❻			
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					



15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS Arc Atlante</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4	5	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés			
			- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés			
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS Arc Atlanté		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01012023		et clos le: 31122023	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	19
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	4350879
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	451100
TOTAL 1		OX	4801980
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	6732
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	88770
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retractions sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	95503
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	104228
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	1055789
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	26
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	485869
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	1645913
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
			3251569
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	3251569
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
		GZ	
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			

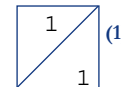


17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N° SIRET

3 | 5 | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 9 | 0 | 0 | 0 | 4 | 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Arc Atlanté

ADRESSE (voie) 1 Rue Geneviève de Gaulle Anthon

CODE POSTAL 35000

VILLE RENNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

9276

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GIRARD Prénom(s) PHILIPPE
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 4638
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° 3 Voie RUE FRIGOS
 Code Postal 75013 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique GIRARD Prénom(s) STEPHANE
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 4638
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° 40 Voie AVENUE EMILE ZOLA
 Code Postal 94700 Commune ST MAUR DES FOSSES Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
4

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N° SIRET 3 | 5 | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 9 | 0 | 0 | 0 | 4 | 4 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Arc Atlante

ADRESSE (voie) 1 Rue Geneviève de Gaulle Anthon

CODE POSTAL 35000 VILLE RENNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 29

Forme juridique	SAS	Dénomination	GROUPE ARC
N° SIREN (si société établie en France)	7 0 9 2 0 0 3 2 3	% de détention	100,00
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon
	Code Postal 35000	Commune	RENNES
		Pays	
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ARC PROMOTION ILE DE FRANCE
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 0 4 2 6 0 4 8	% de détention	100,00
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon
	Code Postal 35000	Commune	RENNES
		Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	ARC PROMOTION TARDIEU
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 2 9 0 4 3 6 3	% de détention	99,00
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon
	Code Postal 35000	Commune	RENNES
		Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	ARC DEVELOPPEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	4 3 2 3 4 5 9 6 5	% de détention	99,00
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon
	Code Postal 35000	Commune	RENNES
		Pays	
Forme juridique	SCCV	Dénomination	Arc Promotion Ouest
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 0 4 2 4 1 7 5	% de détention	99,00
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon
	Code Postal 35000	Commune	RENNES
		Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	Actipole B
N° SIREN (si société établie en France)	3 9 7 7 2 8 1 7 1	% de détention	95,00
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon
	Code Postal 35000	Commune	RENNES
		Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	Actipole A
N° SIREN (si société établie en France)	3 9 7 7 2 8 0 4 9	% de détention	95,00
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon
	Code Postal 35000	Commune	RENNES
		Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	Actipole F
N° SIREN (si société établie en France)	3 9 7 7 2 7 0 1 7	% de détention	95,00
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon
	Code Postal 35000	Commune	RENNES
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2
4

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N° SIRET | 3 | 5 | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 9 | 0 | 0 | 0 | 4 | 4 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | SAS Arc Atlante

ADRESSE (voie) | 1 Rue Geneviève de Gaulle Anthon

CODE POSTAL | 35000 | VILLE | RENNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 29

Forme juridique	SCI	Dénomination	Actipole C	N° SIREN (si société établie en France)	3 9 7 7 2 6 7 6 1	% de détention	95,00		
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon	Code Postal	35000	Commune	RENNES	Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	Actipole E	N° SIREN (si société établie en France)	3 9 7 7 2 6 8 5 2	% de détention	95,00		
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon	Code Postal	35000	Commune	RENNES	Pays	
Forme juridique	SCCV	Dénomination	Arc Promotion Bretagne	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 9 7 3 6 0 8 0	% de détention	90,00		
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon	Code Postal	35000	Commune	RENNES	Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	Arc Investissement	N° SIREN (si société établie en France)	3 7 8 6 0 6 7 5 0	% de détention	90,00		
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon	Code Postal	35000	Commune	RENNES	Pays	
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ARC PROMOTION ARMORIQUE	N° SIREN (si société établie en France)	8 8 1 1 5 1 3 8 5	% de détention	85,00		
Adresse :	N° 1	Voie	RUE GENEVIEVE DE GAULLE ANTHON	Code Postal	35000	Commune	RENNES	Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	190 Champarons	N° SIREN (si société établie en France)	8 4 4 4 8 2 6 1 2	% de détention	75,00		
Adresse :	N° 1	Voie	RUE GENEVIEVE DE GAULLE ANTHON	Code Postal	35200	Commune	RENNES	Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ARC PROMOTION	N° SIREN (si société établie en France)	3 3 3 5 6 7 3 7 8	% de détention	70,00		
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon	Code Postal	35000	Commune	RENNES	Pays	
Forme juridique	SCCV	Dénomination	Arc Promotion Paris	N° SIREN (si société établie en France)	3 4 9 8 3 2 0 3 0	% de détention	70,00		
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon	Code Postal	35000	Commune	RENNES	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3
4

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N° SIRET | 3 | 5 | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 9 | 0 | 0 | 0 | 4 | 4 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | SAS Arc Atlante

ADRESSE (voie) | 1 Rue Geneviève de Gaulle Anthon

CODE POSTAL | 35000 | VILLE | RENNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 29

Forme juridique	SCCV	Dénomination	ARC PROMOTION 2	N° SIREN (si société établie en France)	3 4 9 1 6 7 0 5 6	% de détention	70,00		
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon	Code Postal	35000	Commune	RENNES	Pays	
Forme juridique	SCCV	Dénomination	BONNE GARDE	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 0 9 7 4 6 9 8	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon	Code Postal	35000	Commune	RENNES	Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	50,00		
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ALLENDE	N° SIREN (si société établie en France)	7 8 9 9 8 4 4 7 3	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon	Code Postal	35000	Commune	RENNES	Pays	
Forme juridique	SCCV	Dénomination	Saint Martin	N° SIREN (si société établie en France)	9 7 8 9 5 9 9 5 5	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 1	Voie	Rue Geneviève de Gaulle Anthon	Code Postal	35200	Commune	RENNES	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	ARC GIBOIRE IMMOBILIER REUNIS AGIR	N° SIREN (si société établie en France)	8 9 5 3 9 4 4 6 8	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 1	Voie	RUE Geneviève de Gaulle Anthon	Code Postal	35200	Commune	RENNES	Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ARCALTOA	N° SIREN (si société établie en France)	9 0 9 9 2 1 6 3 7	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 1	Voie	RUE Geniviève de Gaulle Anthni	Code Postal	35200	Commune	RENNES	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	BELLEFONTAINE	N° SIREN (si société établie en France)	7 9 1 7 9 6 8 0 8	% de détention	33,00		
Adresse :	N° 5	Voie	Boulevard Magenta	Code Postal	35000	Commune	RENNES	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4
4

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N° SIRET | 3 | 5 | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 9 | 0 | 0 | 0 | 4 | 4 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | SAS Arc Atlante

ADRESSE (voie) | 1 Rue Geneviève de Gaulle Anthoin

CODE POSTAL | 35000 | VILLE | RENNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 29

Forme juridique	SCCV	Dénomination	Parc Oberthur	N° SIREN (si société établie en France)	3 4 3 3 5 7 6 1 2	% de détention	25,00		
Adresse :	N° 1	Voie	Rue du Scorff	Code Postal	35700	Commune	RENNES	Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Arc Atlante

N° SIRET : | 3 | 5 | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 9 | 0 | 0 | 0 | 4 | 4 |

Néant *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01012023

clos le : 31122023

I - RÉINTÉGRATIONSBénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

	E 1	3183613
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)	E 2	2045304
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E 9	
Réintégration de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z 7	

TOTAL I

E 3

5228917

II - DÉDUCTIONSPerte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E 5	466005
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	E Y
	• imposées au taux de 15 %	E 6
	• imposées au taux de 0 %	E Z
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 7
	• imputées sur les déficits antérieurs	E 8
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	I 9

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

F 1

466005

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I – II)	F 2	4762912
	Déficit (II – I)	F 3	
Déficit de l'exercice reporté en arrière*		F 4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*		F 6	
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	4762912
	Déficit	F 9	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Néant *

Dénomination de la société : SAS Arc Atlante

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01012023

clos le : 31122023

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS*			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)		M5ter	
Déficits imputés		J9	
Déficits reportables		M6	
Déficits nés au titre de l'exercice		H8	
Total des déficits restant à reporter		H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B *bis* déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES CRÉDITS D'IMPÔT
ET CRÉANCES IMPUTABLES

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SAS Arc Atlante

N° SIRET 3 5 2 1 1 1 0 0 9 0 0 0 4 4

Exercice ouvert le : 01012023

clos le : 31122023

Néant

SIREN, Forme juridique Dénomination des sociétés	Type réduction et crédit d'impôt	Montant du crédit d'impôt	Créances report en arrière des déficits antérieurs des filiales		Précisions sur l'utilisation de crédits d'impôts (Utilisation de valeur AUT)
			Cédées à la mère	Utilisées par la mère	
352111009 SAS ARC ATLANTE		900			
709200323 SAS GROUPE ARC		22560			
709200323 SAS GROUPE ARC		8096			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES CRÉDITS D'IMPÔT ET CRÉANCES IMPUTABLES

Montant total par type de réduction et de crédit d'impôt au titre du résultat d'ensemble

Type de réduction et de crédit d'impôt	Total
2LI-Crédit impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire au titre de N	
3IV-Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte	
ART-Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
AUD-Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles	
BIO-Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
CCI-Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers	
CIC-Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
CIN-Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques	
CIO-Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif	
CIR-Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
CJV-Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
COL-Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social	
COM-Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
COR-Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
CPE-Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CPG-Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
CRC-Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
CSV-Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés et crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques	
EOM-Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales	
FAM-Crédit d'impôt famille	
FOR-Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
HVE-Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
MEC-Réduction d'impôt au titre du mécénat	
PHO-Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
PRE-Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse	
PTR-Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
PVM-Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
REB-Crédit d'impôt rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
RAC-Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
RTA-Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
RTD-Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques	
TZM-Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N	
VEL-Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	
AUT-Autres crédits d'impôts	



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS D'ENSEMBLE
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Néant *

Dénomination de la société : SAS Arc Atlantique

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :Exercice ouvert le : 01012023
clos le : 31122023

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	NB	

I - SUIVI DES DÉFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058 RG)*	KD	
Déficits reportables (différence KC – KD)	KE	
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) L'article 219 I-a *sexies*-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : **SAS Arc Atlante**Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats :

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : **35211100900044**Exercice ouvert le : **01012023**

clos le :

31122023Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	4762912	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 01/01/2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 <i>undecies</i>) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	4762912	CY	
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ	4762912	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %						
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽⁶⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3					

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contrevention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) À l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotés pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS Arc Atlante

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : 35211100900044

Exercice ouvert le : 01012023 clos le : 31122023

Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions									
	FA		FB									
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB									
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE									
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ									
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH									
TOTAL	FK		FL									
BÉNÉFICE (2) FK – FL	FM		FN									
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions						
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ARC ATLANTE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 6.122.160 euros
Siège Social : 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz – RENNES
352.111.009 RCS RENNES

DocuSigned by:
Philippe Girard
60635BE1A1B1446...

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
du 13 juin 2024

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
Le 31 décembre 2023

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,

Le jeudi 13 juin à quinze heures trente,

Les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la Société sis 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz, 35200 RENNES, sur convocation du président.

La convocation a été faite par lettre adressée à chaque actionnaire sous pli recommandé dans les délais légaux.

SONT PRESENTS OU REPRESENTÉS

Sont présents ou représentés Messieurs Philippe GIRARD, Stéphane GIRARD et Jean-Yves GIRARD représentant 9.267 actions sur un total de 9.276 et 100 % des droits de vote en Assemblée Générale Ordinaire pour toutes résolutions autres que la distribution de dividendes et 99,90 % des droits de vote pour la résolution concernant la distribution de dividendes.

Les actionnaires peuvent valablement délibérer en assemblée générale ordinaire.

Conformément aux statuts, l'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe GIRARD, nommé président de séance.

La Société GRANT-THORNTON et la Société FIDUCIAL AUDIT, Commissaires aux Comptes, régulièrement convoquées, sont présentes et représentées d'une part par Mme DICHARRY et d'autre part par M. AGEZ.

DS
SG

DS
PG

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- * Un exemplaire des statuts de la Société,
- * Les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires et aux Commissaires aux Comptes,
- * Le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023 de la SAS ARC ATLANTE
- * Les comptes consolidés au 31 décembre 2023 de la SAS ARC ATLANTE,
- * Les rapports du Président et des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et conventions réglementées,
- * Les rapports du Président et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,
- * Le texte des projets de résolutions.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

Présentation du :

- Rapport de gestion du Président sur l'exercice écoulé sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de la SAS ARC ATLANTE,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes prévu sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de la SAS ARC ATLANTE de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes consolidés de la SAS ARC ATLANTE au 31 décembre 2023,
- Quitus au Président et aux Commissaires aux Comptes,
- Affectation des résultats,

^{DS}
SG

^{DS}
PG

- Approbation du montant des cautions à donner,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes Titulaire,
- Renouvellement du mandat du Second Commissaire aux Comptes Titulaire,
- Fin de mandat du Commissaire aux Comptes Suppléant,
- Fin de mandat du second Commissaire aux Comptes Suppléant,
- Pouvoirs pour formalités.
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité de la société au cours de l'exercice social écoulé, puis présente à l'Assemblée le compte de résultat, le bilan et son annexe.

Lecture est ensuite donnée du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et de leur rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Le Président présente les comptes consolidés puis lecture est donnée du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte et ajoute qu'il est à la disposition des actionnaires pour leur donner toutes les précisions qu'ils désirent obtenir.

Après un échange de vues sur la marche des affaires de la Société et sur son évolution prévisible, le Président constate que personne ne demande plus la parole et il met aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés et se soldant par un résultat bénéficiaire de + **3.183.613,52 €**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

DEUXIÈME RÉOLUTION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

^{DS}
SG

^{DS}
PG

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

TROISIÈME RÉSOLUTION – APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes consolidés de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés et se soldant par un résultat net consolidé part du Groupe de : + **1.154 K€**.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

QUATRIÈME RÉSOLUTION - QUITUS AU PRÉSIDENT ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

CINQUIÈME RÉSOLUTION - AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition du Président, d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice, soit + **3.183.613,52 €**, comme suit

- RÉSERVE LÉGALE	dotée en totalité
- la mise en DISTRIBUTION d'une somme de	1.500.000,00 € (161,7076 €/action x 9.276 actions)
- au poste « AUTRES RÉSERVES »	<u>1.683.613,52 €</u>
ENSEMBLE +	3.183.613,52 €

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale donne acte au Président de lui avoir rappelé les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices sociaux précédents.

Exercice	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31.12.2022	5.000.000 €	5.000.000 €	0 €
31.12.2021	1.000.000 €	1.000.000 €	0 €
31.12.2020	2.000.000 €	2.000.000 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

DS
SG

DS
PG

SIXIÈME RÉOLUTION - APPROBATION DU MONTANT DES CAUTIONS A DONNER

Afin de permettre aux SCCV ARC PROMOTION OUEST, ARC PROMOTION ILE DE FRANCE, ARC IMMO PARIS, ARC PROMOTION BRETAGNE, ARC PROMO SUD BRETAGNE, ARC PROMOTION ARMORIQUE, HELIA, 190 CHAMPARONS, LE TUMULUS, ARBORETUM DE QUINCE, ALLENDE, SNC ARC PROMOTION TARDIEU, SNC VANNES VILLAGE, SNC ARC AMENAGEMENT, SAS BELLEFONTAINE, SNC COTEAUX DE CUZON, SCCV LORIENT IMAGINA (en cours de création) ou toute autre Société, filiale de l'une des Sociétés du GROUPE ainsi que les SAS ARC ATLANTE et GROUPE ARC agissant seules ou en association avec lesdites Sociétés, la réalisation de leurs opérations immobilières, l'Assemblée Générale autorise le Président et/ou ses Directeurs Généraux, pour une durée de un an, à donner des cautions, avals, ou garanties au nom de la Société dans la limite d'un montant global de **TROIS CENT VINGT-CINQ MILLIONS D'EUROS** se décomposant comme suit :

• Au titre du Crédit Builder	:	85.000.000 €
• Au titre des GFA	:	160.000.000 €
• Au titre de l'enveloppe de cautions diverses	:	20.000.000 €
• Au titre des cautions diverses, OC ou GFA hors convention	:	<u>100.000.000 €</u>
Ensemble	:	365.000.000 €

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

SEPTIÈME RÉOLUTION - RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Le mandat de la Société GRANT THORNTON demeurant Parc Edonia – Rue de la Terre Victoria à SAINT GRÉGOIRE (35760), Commissaire aux Comptes Titulaire, étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

HUITIÈME RÉOLUTION – FIN DE MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT

Le mandat du Commissaire aux Comptes Suppléant, IGEC sise 22 rue Garnier à NEUILLY SUR SEINE (92200), étant arrivé à son terme et la société ARC ATLANTE n'étant pas tenue d'en nommer un, le mandat de Commissaire aux Comptes Suppléant n'est pas renouvelé.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

DS
SG

DS
PG

NEUVIÈME RÉOLUTION - RENOUELEMENT DU MANDAT DU SECOND COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Le mandat de la Société FIDUCIAL AUDIT demeurant 40 rue du Bignon à CESSON SEVIGNE (35510), Second Commissaire aux Comptes Titulaire, étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

DIXIÈME RÉOLUTION – FIN DE MANDAT DU SECOND COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT

Le mandat du second Commissaire aux Comptes Suppléant, M. Bernard DELAROCHE sis 40 rue du Bignon à CESSON SÉVIGNÉ (35510), étant arrivé à son terme et la société ARC ATLANTE n'étant pas tenue d'en nommer un, le mandat du second Commissaire aux Comptes Suppléant n'est pas renouvelé.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

ONZIÈME RÉOLUTION - POUVOIRS POUR FORMALITÉS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

CLÔTURE

Aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée à seize heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

DocuSigned by:

B687CFC86DF04B6...

DocuSigned by:

60635BE1A1B1446...

ARC ATLANTE**Société par Actions Simplifiée****au capital de 6.122.160 euros**

Siège Social : 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz - RENNES (Ille et Vilaine)
352.111.009 R.C.S. RENNES

EXERCICE 2023

(Clos le 31.12.2023)

**RAPPORT DE GESTION DU 27 MAI 2024 PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 13 JUIN 2024**

Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire aux fins de vous soumettre les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 et de vous rendre compte de l'exécution du mandat que vous nous avez confié.

Vous avez eu connaissance, dans les délais impartis, de tous les documents dont la loi prévoit la communication.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

Conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce, le présent rapport doit exposer :

- la situation de la Société durant l'exercice écoulé.
- son évolution prévisible,
- les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice, et la date à laquelle il est établi,
- ses activités en matière de recherche et de développement.

I – SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

D'un point de vue commercial, l'année 2023 voit l'immobilier s'enfoncer dans la crise après l'allumage des signaux d'alerte à partir de septembre 2022. Le relèvement des taux directeurs par la BCE pour lutter contre l'inflation a un effet délétère sur les capacités d'emprunt des potentiels acquéreurs et les banques ont restreint l'accès au crédit. Le marché s'est bloqué. Cependant, à l'inverse, nous constatons quelques signaux encore faibles d'amélioration depuis le début de l'année 2024. Les ventes frémissent légèrement, les banques reprêtent à la faveur de taux longs qui ont baissé, les propriétaires fonciers commencent à accepter des baisses de prix et les coûts de construction stagnent ou s'infléchissent. Pour autant, le marché n'est pas sorti de l'ornière du fait des exigences croissantes en terme de construction durable, de l'application du ZAN, de la restriction du PTZ, de l'inflation qui pèse sur le pouvoir d'achat les ménages, de la disparition du dispositif PINEL et de la fiscalité alourdie à toutes les étapes de la construction et de la détention de patrimoine.

DocuSigned by:
Philippe Girard
60635BE1A1B1446...

DS
SG

DS
PG

Les commercialisations sont toujours très lentes et les pré-commercialisations difficiles à atteindre dans un contexte de taux d'intérêt élevés.

Les délais de montage sont souvent allongés par les équipes opérationnelles afin qu'elles aient le temps de trouver les solutions optimales et de retravailler des projets susceptibles de trouver une sortie commerciale (optimisation de coûts construction, recherche de ventes en bloc, négociation de constructibilité supplémentaire... etc...). Chaque dossier est analysé à la loupe.

Les programmes en cours de commercialisation peuvent faire l'objet d'offres promotionnelles (Frais de notaire offerts par exemple ou baisses de prix ciblées).

Quelques programmes pourraient être lancés avec des marges très faibles afin de pouvoir trouver un marché avec des prix de vente adaptés au nouveau contexte.

Par ailleurs, nous voyons le nombre de faillites d'entreprises du bâtiment grimper, ce qui ne va pas faciliter la tâche de nos services techniques.

Le Groupe Arc dans son ensemble, a comptabilisé 344 lots en réservation (ou « équivalents lots » s'agissant de bureaux) pour un chiffre d'affaires réservé TTC de 91 M€ contre 345 lots et 94 M€ au 31/12/2022, signant ainsi une légère baisse de 3.2% du CA réservé. Ces chiffres d'affaires 2022 et 2023 ne sont pas satisfaisants au regard des charges de structure du Groupe. Le taux d'écoulement s'est affiché en baisse à 6.48% contre 9.28% en 2022. En revanche, la structure des réservations est fondamentalement différente car près de la moitié du CA a été réalisée avec 3 ventes en bloc en 2023. Les ventes aux particuliers se sont écroulées.

Le montant de 91 M€ se répartit en 2 M€ de terrains à bâtir, 33 M€ de ventes en bloc Bureaux et Extension clinique (notre quote-part), 14 M€ de ventes de bloc Logements et 42 M€ en logements collectifs et individuels + quelques locaux d'activité en pied d'immeubles.

Les signatures d'actes se sont élevées à **216 lots (ou équivalents lots)**, contre 584 un an plus tôt, soit – 63%

Les réservations ont été réparties en nombre de lots de la manière suivante :

- 56 % en Bretagne soit 192 lots pour un CA réservé TTC (en TVA 20 %) de 49 M€ (54% du CA).
- 34 % en Pays de Loire soit 116 lots pour un CA de 34 M€ (37 % du CA).
- 10 % en Ile de France soit 36 lots pour un CA de 8 M€ (9 % du CA).

II – RESULTATS DE LA SOCIETE – COMPTES SOCIAUX

Résultats :

Les résultats de la Société SAS ARC ATLANTE, sont en forte baisse en 2023 par rapport à 2022. Le résultat provient essentiellement des remontées des SCCV, fluctuant d'une année sur l'autre en fonction des livraisons réalisées. Le résultat d'une année N est décorrélé de la commercialisation de cette même année N.

Les quotes-parts de RÉSULTATS DE CONSTRUCTION dégagés au titre de l'exercice 2023 dans les Sociétés Civiles de Construction Vente (SCCV) dans lesquelles votre Société a des participations, sont les suivants (arrondis en milliers d'Euros)

^{DS}
SG

^{DS}
PG

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
SCCV ARC PROMOTION II	(QP 70 %)	- 4 +	11
SCCV AGORA	(QP 70 %)		- 1
SCCV ARC PROMOTION OUEST	(QP 99 %)	- 1.188	+ 3.134
SCCV ARC PROMOTION ILE DE FRANCE	(QP 100 %)	+ 2.442	- 324
SCCV ARC PROMOTION BRETAGNE	(QP 90 %)	+ 4.505	+ 5.335
SCCV ARC PROMOTION ARMORIQUE	(QP 85%)	+ 115	+ 27
SCCV BONNE GARDE	(QP 50 %)	+ 1	- 1
SCCV ARC PROMOTION III	(QP 1/3)	+ 5	- 0
SCCV ALLENDE	(QP 50 %)	- 0	+ 96
SNC ARC PROMOTION TARDIEU	(QP 99 %)	+ 7	+ 5.718
SNC AGIR	(QP 50%)	- 62	- 2
SNC ARC DEVELOPPEMENT	(QP 99%)	+ 7	- 27
SNC AGIR II	(QP 50%)	- 138	- 79
SCCV 190 CHAMPARONS	(QP 75 %)	+ 28	+ 856
SCCV ARC IMMO PARIS	(QP 85%)	- 685	- 23
SCCV ARC PROMO SUD BRETAGNE	(QP 80%)	- 121	- 1
SCCV SAINT MARTIN	(QP 50%)	- 1	
SCCV HELIA	(QP 50 %)	- 1.409	- 501
ENSEMBLE		+ 3.502	+ 14.218

Les AUTRES RESULTATS significatifs sont les suivants :

1 – Au titre des participations autres que les SCCV (en K €)

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
- SCI ARC INVESTISSEMENT	(QP 90 %) :	+ 22	+ 31
- SCI ACTIPOLE (5 Stés A/B/C/E/F)	(QP 95 %) :	<u>+ 206</u>	<u>+ 182</u>
		+ 228	+ 213

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
2 – <u>Au titre des produits financiers divers</u> (en K €)	:	+ 1.942	+ 736
se ventilant de la façon suivante :			

- Produits financiers VMP	:	+ 216	+ 69
- Rém ^o avances à filiales et produits assimilés	:	+ 1.726	+ 667

DS
SG

DS
PG

3 – Les autres produits et charges significatifs constitutifs du résultat sont les suivants :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
- Production vendue	: + 4.351 K€	+ 4.966 K€
- Production stockée	: + 89 K€	+ 3.038 K€
- Transfert de charges d'exploitation et autres produits	: + 517 K€	+ 789 K€
- Achats stockés	: - 89 K€	- 3.038 K€
- Autres achats & charges externes	: - 1.083 K€	- 1.457 K€
- Impôts & taxes	: - 287 K€	- 274 K€
- Frais de personnel	: - 2 615 K€	- 2 656 K€
- Dotation aux amortissements (y compris dérogatoires)	: - 582 K€	- 582 K€
- Frais financiers	: - 780 K€	- 549 K€
- Participation des salariés	: - 147 K€	- 465 K€
- Divers	: - 2 K€	- 0 K€
- Dotation aux provisions s/ actifs financiers	: - 559 K€	
- Reprise de provision et produits exceptionnels	: + 5 K€	+ 22 K€
- Dotation aux provisions et charges exceptionnelles	: - 101 K€	- 122 K€
- Impôts sur les Sociétés	: - 1.206 K€	- 3.953 K€

Compte tenu des résultats des SCCV mentionnés ci-dessus, le résultat net d'ARC ATLANTE pour l'exercice 2023 est de + **3.183.613,52€**, contre un résultat de 10.885.263,96 € au 31/12/2022.

III – RESULTATS COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont arrêtés conformément au règlement ANC 2020-01. L'exercice allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 intègre ce changement de méthode.

Les résultats consolidés 2023 sont donc les suivants, à comparer aux comptes consolidés 2022.

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
CHIFFRE D'AFFAIRES HT	78.108 K€	112.870 K€
RESULTAT NET (part du Groupe)	1.154 K€	5.753 K€

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 78.108 K€, en baisse de 30,8 %.

Le chiffre d'affaires consolidé est réparti par région selon le tableau ci-dessous :

Région	Chiffre d'affaires consolidé	Répartition en %
Ile de France	20.688 K€	26 %
Ouest	10.998 K€	14 %
Bretagne	44.216 K€	57 %
Holdings & Actipôle	2.204 K€	3%
Total	78.108 K€	100 %

DS
SG

DS
PG

Le résultat d'exploitation consolidé après déduction des amortissements s'élève à 6,44 M€ contre 11,64 M€ en 2022. La baisse s'explique essentiellement par la baisse du Chiffre d'affaires dans un contexte de crise immobilière.

Les capitaux propres totaux diminuent, passant de 107,4 M€ en 2022 à 102,7 M€ à fin décembre 2023, la baisse étant générée par un résultat 2023 plus faible que celui de 2022 et la distribution de dividendes.

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'élèvent à 23 M€ contre 43,9 M€ un an plus tôt, et les dettes financières à 81,97 M€ contre 60,48 M€ en 2022.

L'endettement net s'établit à 58,97 M€ au 31/12/2023 contre 16,58 M€ au 31/12/2022, en hausse de 42,1 M€, et restant à un niveau raisonnable de 57,4% des capitaux propres totaux.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

SOCIETES	Pourcentage de contrôle
SAS Arc Atlante	100%
SAS Groupe Arc	100%
SCCV Agora	70%
SCI Arc Investissement	100%
SCCV Arc Promotion II	70%
SCCV Arc Promotion Ile de France	100%
SCCV Arc Promotion Ouest	100%
SCI Actipôle Bâtiment A	100%
SCI Actipôle Bâtiment B	100%
SCI Actipôle Bâtiment C	100%
SCI Actipôle Bâtiment E	100%
SCI Actipôle Bâtiment F	100%
SNC Arc Développement	100%
SCCV Arc Promotion Bretagne	90%
SNC Arc Promotion Tardieu	100%
SCCV Bonne Garde	50%
SCCV APHF	95%
SCCV ARBORETUM DE QUINCE (ex- ECLIPSE)	65%
SCCV Allende	50%
SCCV Le Tumulus	50%
SAS Bellefontaine	33%
SNC Arc Aménagement	80%
SNC Vannes Village	50%
SCCV 190 Champarons	75%
SCCV Helia	50%
SCCV Arc Promotion Armorique	85%
SNC AGIR	50%
SCCV MAVH	25%

SCCV ARCALTOA	50%
SNC AGIR II	50%
SCCV Arc Promo Sud Bretagne	80%
SCCV Arc Immo Paris	85%
SNC Les Coteaux de Cuzon	50%
SCCV Lorient Imagina	51%
SNC Le Lavoir	50%
SCCV Saint-Martin	50%

IV - PERSPECTIVES D'AVENIR

1/ Pour la SAS ARC ATLANTE

Les résultats de la SAS ARC ATLANTE dépendent beaucoup des résultats sur titres de participation qui évoluent eux-mêmes d'une année sur l'autre en fonction des livraisons effectives des programmes.

Les résultats remontés des filiales en 2024 seront en très forte baisse par rapport à 2023.

2/ Pour le GROUPE

La commercialisation et les pré-commercialisations vont continuer à être difficiles en 2024. Le taux de désistements de nos acquéreurs a bondi à plus de 30%.

Les opérations en lancement seront donc toutes regardées sous l'angle de la vente en bloc, en partie ou en totalité.

Les appels d'offres à venir se feront sur des permis de construire qui incluent la nouvelle réglementation thermique RE2020 induisant une nouvelle augmentation des coûts de construction.

Le groupe peut compter sur sa trésorerie, ses accords bancaires et ses fonds propres pour continuer son activité dans les années à venir.

V - ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

VI – PRISES DE PARTICIPATION

La société ARC ATLANTE a pris :

- 50 % de la nouvelle SCCV SAINT-MARTIN immatriculée le 30/08/2023

VII - ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Notre Société n'a comptabilisé aucun frais de cette nature au cours de l'exercice.

VIII – DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

DS
SG

DS
PG

Factures reçues et échues mais non réglées à la date de clôture de l'exercice					
	de 1 à 30 j	de 31 à 60 j	de 61 à 90 j	91j et +	Total
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT					
Nombre des factures concernées	-	-	-	-	néant
Montant total des factures concernées TTC	-	-	-	-	néant
% du montant total des achats HT de l'exercice	-	-	-	-	néant
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES					
Nombre des factures exclues	néant				
Montant total des factures exclues TTC	néant				
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux - article L.441-6 du code de commerce : 60 jours à compter de la date d'émission de la facture				

Factures émises et échues mais non réglées à la date de clôture de l'exercice					
	de 1 à 30 j	de 31 à 60 j	de 61 à 90 j	91j et +	Total
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT					
Nombre des factures concernées	-	-	-	-	néant
Montant total des factures concernées TTC	-	-	-	-	néant
% du CA HT de l'exercice	-	-	-	-	néant
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES					
Nombre des factures exclues	néant				
Montant total des factures exclues TTC	néant				
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux - article L.441-6 du code de commerce : 60 jours à compter de la date d'émission de la facture				

IX - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Nous vous proposons de donner au bénéfice de : + **3.183.613,52€** l'affectation suivante :

- RÉSERVE LÉGALE dotée en totalité
 - RÉSERVE LÉGALE dotée en totalité
 - la mise en DISTRIBUTION d'une somme de 1.500.000,00 € (161,7076 €/action x 9.276 actions)
 - au poste « AUTRES RÉSERVES » 1.683.613,52 €
- ENSEMBLE + 3.183.613,52 €**

X – DECLARATIONS FISCALES

DS
SG

DS
PG

1/ Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. nous vous rappelons, en outre, qu'il a été distribué au titre des exercices précédents, les dividendes suivants :

Exercice	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31.12.2022	5.000.000 €	5.000.000 €	0 €
31.12.2021	1.000.000 €	1.000.000 €	0 €
31.12.2020	2.000.000 €	2.000.000 €	0 €

2/ Dépenses visées à l'article 39.4 du C.G.I.

L'article 223 quater du C.G.I. impose aux sociétés passibles de l'I.S. de soumettre chaque année à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de leurs actionnaires ou associés le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39.4 du C.G.I. ainsi que l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges :

Nous vous informons qu'aucune dépense ou charges visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts n'a été supportée par la société.

3/ Frais généraux non déductibles fiscalement visés à l'art. 39.5 du C.G.I.

La société a réintégré fiscalement 10.895 € de loyers non déductibles des véhicules de fonction.

* *

Avant que soit donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés, vous avez la possibilité de nous demander toutes explications ou précisions supplémentaires sur les divers documents que nous vous présentons maintenant : le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes annuels et des comptes consolidés qui sont soumis à votre approbation.

Le texte des résolutions que nous proposons à votre vote est également à votre disposition.

Nous vous invitons à voter favorablement ces résolutions soumises à votre approbation et à donner quitus au Président pour son mandat au cours de l'exercice écoulé.

DocuSigned by:

 B687CFC86DF04B6...

DocuSigned by:

 60635BE1A1B1446...

28/06/2024

certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
Philippe Girard
60635BE1A1B1446...

ARC ATLANTE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Grant Thornton SAS

SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la
Terre Victoria - CS 26822 35760 Saint-
Grégoire Cedex

Fidaudit

Commissariat aux comptes
41 rue du Capitaine Guynemer
92925 La Défense Cedex

ARC ATLANTE

Société par actions simplifiée
1 rue GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ
35200 RENNES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société ARC ATLANTE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS ARC ATLANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation sont comptabilisés à l'actif du bilan selon les règles et méthodes comptables telles que décrites dans le paragraphe « 2.1.4. immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre Société et des données et hypothèses sur lesquelles elle se fonde et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqué dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense et Saint-Grégoire, le 30 mai 2024

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Signé par
KRISTELL DICHARRY
37353531646665392d3738666...

Kristell Dicharry
Associée

SA Fidaudit
Membre du réseau Fiducial

Signé par
Bruno AGEZ
66666363336530662d6434666...

Bruno Agez
Associé



SAS Arc Atlantique

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	6 680	6 680		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	6 680	6 680		
	Immobilisations corporelles	Terrains	3 201 980		3 201 980	3 201 980
		Constructions	14 167 816	5 078 173	9 089 642	9 602 776
Inst. techniques, mat. out. industriels						
Autres immobilisations corporelles		213 957	166 269	47 688	41 556	
Immobilisations en cours		72 479		72 479	48 834	
Avances et acomptes						
	TOTAL	17 656 233	5 244 443	12 411 789	12 895 147	
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	18 437 923	8 663 347	9 774 576	10 340 276	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts				698	
	Autres immobilisations financières	2 416		2 416	2 416	
	TOTAL	18 440 340	8 663 347	9 776 993	10 343 391	
Total de l'actif immobilisé		36 103 253	13 914 470	22 188 782	23 238 538	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens	3 126 505		3 126 505	3 037 735
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL	3 126 505		3 126 505	3 037 735
	Avances et acomptes versés sur commandes	35 867		35 867	64 734	
Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	237 736		237 736	183 351	
	Autres créances	70 353 214		70 353 214	59 560 621	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
	TOTAL	70 590 951		70 590 951	59 743 973	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	4 928 097		4 928 097	11 427 792	
	Instrument de trésorerie					
	Disponibilités	4 387 406		4 387 406	13 248 152	
	TOTAL	9 315 504		9 315 504	24 675 945	
Charges constatées d'avance		22 912		22 912	19 517	
Total de l'actif circulant		83 091 741		83 091 741	87 541 904	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		119 194 994	13 914 470	105 280 524	110 780 443	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			2 416	3 114	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	



SAS Arc Atlantique

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 6 122 160)	6 122 160	6 122 160
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 236 036	6 236 036
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	612 216	612 216
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	79 763 950	73 878 686
	Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	3 183 613	10 885 263	
Situation nette avant répartition	95 917 976	97 734 363	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées	1 109 617	1 023 459	
Total	97 027 594	98 757 823	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	28 575	26 714
	Total	28 575	26 714
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 441 336	6 028 491
	Emprunts et dettes financières divers (3)	366 131	375 445
	Total	6 807 468	6 403 936
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	461 980	543 845
	Dettes fiscales et sociales	852 325	4 869 311
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	86 975	58 601
Autres dettes	15 605	120 211	
Instruments de trésorerie			
Total	1 416 886	5 591 969	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	8 224 354	11 995 906	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	105 280 524	110 780 443	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	5 153 250	5 569 363	
à moins d'un an	3 071 103	6 426 543	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	840 000		
(3) dont emprunts participatifs			



SAS Arc Atlantique

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens					
	- Services	4 350 879		4 350 879	4 966 034	
	Chiffre d'affaires net	4 350 879		4 350 879	4 966 034	
	Production stockée			88 770	3 037 735	
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			510 231	787 381	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 732	2 076		
Autres produits						
			Total	4 956 614	8 793 226	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats					
	Variation de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements Achats					
	Variation de stocks					
	Autres achats et charges externes (3)			1 171 684	4 495 266	
	Impôts, taxes et versements assimilés			287 490	274 315	
	Salaires et traitements			1 758 104	1 777 832	
	Charges sociales			856 906	878 364	
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	581 677	582 190	
		• sur actif circulant	provisions			
	• pour risques et charges		1 861			
Autres charges			26	360		
			Total	4 657 751	8 008 331	
			Résultat d'exploitation	A	298 862	784 895
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			7 334 079	15 390 159	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				11	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			1 725 936	667 195	
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			216 123	68 683	
			Total	9 276 139	16 126 049	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			559 200		
	Intérêts et charges assimilées (5)			4 384 255	1 508 356	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
			Total	4 943 455	1 508 356	
			Résultat financier	D	4 332 683	14 617 693
			RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	4 631 546	15 402 589



SAS Arc Atlantique

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 075	9 700
	Reprises sur provisions et transferts de charge		12 259
	Total	5 075	21 959
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 168	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 434	35 068
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	86 157	86 457
	Total	100 759	121 525
Résultat exceptionnel		F	-95 684
Participation des salariés aux résultats		G	147 072
Impôt sur les bénéfices		H	1 205 177
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		3 183 613	10 885 263
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	11 667	13 176
(4) Dont	produits concernant les entités liées	9 060 016	16 057 354
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Événements principaux

Les titres ARC PROMOTION IDF ont été dépréciés à hauteur de 559 200€.

Principes, règles et méthodes comptables

1.2

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.



2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

La société Arc Atlante a adopté la méthode de référence consistant en la comptabilisation des frais d'acquisition à l'actif. Ces frais d'acquisition sont amortis sur 5 ans par le biais d'amortissements dérogatoires.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	6 680	-	-	6 680
Corporelles	Terrains	3 201 980	-	-	3 201 980
	Construction sur sol propre	10 940 943	-	-	10 940 943
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	3 189 809	57 064	20 000	3 226 874
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	30 907	-	-	30 907
	Matériel de bureau et mobilier informatique	163 006	20 045	-	183 051
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	48 834	23 645	-	72 479
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	17 575 479	100 754	20 000	17 656 233
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	18 444 424	500	7 000	18 437 924
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	3 115	-	698	2 417
	TOTAL IV	18 447 538	500	7 698	18 440 340
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	36 029 697	101 254	27 698	36 103 253



2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		6 680	-	-	6 680
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	2 756 350	358 150	-	3 114 500
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	1 771 625	209 615	17 566	1 963 674
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	26 366	4 541	-	30 907
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 990	9 373	-	135 363
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		4 680 331	581 678	17 566	5 244 443
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		4 687 011	581 678	17 566	5 251 123



2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions - Locatif	Linéaire	10 à 40 ans
Constructions – Bureaux (structure)	Linéaire	10 à 40 ans
Installations générales	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements constructions	Linéaire	8 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 an
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de Bureaux	Linéaire	8 ans

En application de l'approche par composants, la société Arc Atlante utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants à une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

2.1.3 Mali technique

Ce mali d'une valeur de 9 492 351 euros correspond au différentiel constaté lors de l'opération de fusion-absorption réalisée en 2005 entre la valeur des capitaux propres Arc S.A.S. reçus et la valeur des titres Arc S.A.S. détenus par SAS Arc Atlante.

Conformément au règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement N°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général, le mali technique a été affecté aux actifs apportés en fonction des plus-values existantes au moment de la fusion :

Actifs	Valeur comptable sociale au moment de la fusion	Valeur réelle au moment de la fusion	Plus-value constatée lors de la fusion	Impôts latent le cas échéant	Plus-value latente nette d'impôt	Sortie d'actif	Affectation du mali au prorata des plus-values latentes	Dépréciation	Valeur nette du mali technique
Titres de SCI	1 042 451	2 784 798	1 742 345		1 742 345	241 710	1 500 635		1 500 635
Titres de sociétés d'exploitation	3 559 893	11 551 409	7 991 716		7 991 716		7 991 716	7 991 716	0
Total Mali de fusion sur actifs incorporels						241 710	9 492 351	7 991 716	1 500 635
Immeuble - Estudiales	18 969	22 521	3 552		3 552	3 552	0		0
Total Mali de fusion sur actifs corporels						3 552	0	0	0
Total Mali technique						245 262	9 492 351	7 991 716	1 500 635



2.1.4 Immobilisations financières

2.1.4.1 Méthode de valorisation

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou de souscription si l'acquisition est à titre onéreux ou à leur valeur d'apport s'ils ont été acquis lors d'opération de fusion. Une dépréciation est constatée si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

Une dépréciation de 559 200 € a été constatée en 2023 sur les titres de la SCCV Arc Promotion IDF. Le montant cumulé des dépréciations sur immobilisations financières s'élève à 8 663 347 € au 31 décembre 2023.

2.1.4.2 Mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Autres participations	18 444 424	500	7 000	18 437 924
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	3 115	-	698	2 417
TOTAL	18 447 538	500	7 698	18 440 340

La société a souscrit 50% des titres de la SCCV Saint Martin lors de sa constitution. Les sorties de l'exercice correspondent à la liquidation amiable des SCCV Arc Promotion III et AGORA .

2.1.5 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	6 680	-	-	-	-	6 680
Corporelles	4 680 331	581 678	-	17 566	-	5 244 443
Financières	8 104 147		559 200		-	8 663 347
TOTAL	12 791 158	581 678	559 200	17 566	-	13 914 470



2.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Situation nette avant affectation des résultats	Quote part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		BILAN		Résultat dernier exercice	COMPTE DE RESULTAT		
				Brute	Nette	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers		Charges	Produits	
										Comptes d'associés à l'actif	Comptes d'associés au passif
SAS Groupe Arc	500 000	6 600 437	100%	3 949 335	3 949 335	23 642 000		109 715			
SCCV Arc Promotion II	500 000	494 793	70%	350 000	350 000			-5 207	3 645		
SCCV Arc Promotion Ile de France	20 000	2 462 012	100%	611 000	20 000	1 878 807	137 055	2 442 012		2 442 012	
SCCV Arc Promotion Bretagne	10 000	5 016 535	90%	9 000	9 000	5 374 064		5 006 535		4 505 881	
SCCV Arc Promotion Armorique	10 000	144 455	85%	8 500	8 500	4 108 273		134 455		114 287	
SCCV Arc Promotion Ouest	20 000	-1 181 294	99%	19 800	19 800	6 478 694		-1 201 294	1 189 281		
SCCV Bonne Garde	20 000	22 424	50%	10 000	10 000	37 947		2 424		1 212	
SCCV Agora	10 000	8 825	70%	7 000	7 000		3 278	-1 175	823		
SCCV Arc Promotion III	15 000	15 000	33%	5 000	5 000						
SNC Arc Développement	100 000	107 291	99%	99 000	99 000	385 936		7 291		7 218	
SCCV Allende	10 000	10 604	50%	5 000	5 000	38 325		604		302	
SCI Actipole A	130 000	223 262	95%	123 500	123 500	212 686		93 262		88 598	
SCI Actipole B	65 000	82 519	95%	61 750	61 750	118 998		17 519		16 643	
SCI Actipole C	130 000	144 525	95%	123 500	123 500	153 918		14 525		13 799	
SCI Actipole E	130 000	171 828	95%	123 500	123 500	157 363		41 828		39 736	
SCI Actipole F	130 000	180 089	95%	123 500	123 500	158 514		50 089		47 584	
SCI Arc Investissement	260 000	284 361	90%	363 200	363 200	679 336		24 361		21 925	
SCCV Oberthur titres dépréciés (1)	7 622	54 214	25%	114 337	1 906	3 001					
SAS Bellefontaine	2 000 000	3 585 324	33%	660 000	660 000	1 168 200		-168 630			
SCCV Arc Promotion Tardieu	10 000	17 357	99%	9 900	9 900	692 056		7 357		7 283	
SCCV 190 Champaron	1 000	37 796	75%	750	750	239 385		36 796		27 597	
SCCV HELIA	1 000	-2 816 677	50%	113 000	113 000	10 356 420		-2 817 677	1 408 838		
SNC AGIR	100 000	-24 924	50%	50 000	50 000	2 723 057		-124 924		62 462	
SNC AGIR II	4 000 000	3 723 727	50%	2 000 000	2 000 000		67 019	-276 273		138 137	
SCCV ARC IMMO PARIS	10 000	-796 062	85%	8 500	8 500	8 240 060		-806 062		685 153	
SCCV SAINT MARTIN	1 000	-305	50%			13 438		-1 305		652,67	
SCCV ARC PROMO SUD BRETAGNE	10 000	-134 095	80%	8 000	8 000	1 784 374		-144 095		115 276	
TOTAL	8 200 622	18 434 021		8 957 072	8 253 641	68 644 853	207 352	2 442 131	3 604 267	7 334 080	

(1) : derniers comptes annuels connus clos au 31/12/2018

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

Les stocks sont évalués en application des dispositions du plan comptable général ;

Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks ;

Les frais de commercialisation sont rattachés au coût de revient stocké des immeubles, seuls les frais directs et frais de publicité en sont exclus ;

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lot par lot quand le coût de revient du lot est supérieur au prix de vente estimé. Au 31 décembre 2023, aucune provision pour dépréciation des stocks n'a été constatée.

2.2.2 Charges constatées d'avance

2.2.2.1 Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation. Elles s'élèvent à 22 912 euros au 31 décembre 2023.



2.2.3 Etat des créances – Classement par échéance

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L' ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	2 417	2 417	-	
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	237 737	237 737	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en	Provisions pour dépréciation	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72	72	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	198 089	198 089	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	88 017	88 017	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	2 103	2 103	-
	Groupe et associés	69 517 853	69 517 853	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	547 081	547 081	-	
Charges constatées d'avance	22 912	22 912	-		
TOTAL		70 616 280	70 616 280	-	

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	698



2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital s'élève à 6 122 160 euros.

Il est composé de 9 276 actions de 660 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	6 122 160	-	-	6 122 160
Réserves, primes et écarts	80 726 939	5 885 264	-	86 612 203
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	10 885 264	3 183 614	10 885 264	3 183 614
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	1 023 460	86 158	-	1 109 618
Autres	-	-	-	-
TOTAL	98 757 823	9 155 036	10 885 264	97 027 594

2.3.3 Primes de fusion et d'apport

2.3.3.1 Prime de fusion

Elle représente, pour une valeur globale de 3 862 699 euros, l'actif net apporté en surplus des actions nouvelles émises au titre des augmentations de capital lors des opérations de fusion-absorption suivantes :

S.A Girard (opération réalisée le 31 décembre 2002) : 3 388 221 €

Arc S.A.S (opération réalisée le 31 octobre 2005) : 474 478 €

2.3.3.2 Prime d'apport

Elle représente, pour une valeur de 2 373 338 euros, le solde de la prime initialement constituée en rémunération de l'apport des titres Arc S.A.S par les associés Messieurs Philippe Girard et Stéphane Girard le 12 juillet 2000.



2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	1 023 460	86 158	-	1 109 618
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	26 715	1 861	-	28 576
TOTAL	1 050 175	88 019	-	1 138 193

L'attribution de médailles du travail a fait l'objet d'une provision dans les comptes à hauteur de 28 576 euros.

Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents dans l'entité à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée, en prenant en compte :

- La probabilité que les salariés atteindront l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité);
- Les gratifications à verser en fonction de l'ancienneté acquise ;
- La probabilité que les salariés demanderont leur médaille.



2.4.2 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	840 000	840 000	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	5 601 336	448 085	448 085	3 290 697
Emprunts et dettes financières divers		158 399	158 399	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		461 980	461 980	-	-
Personnel et comptes rattachés		317 463	317 463	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		262 214	262 214	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	196 873	196 873	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	75 775	75 775	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		86 975	86 975	-	-
Groupe et associés		207 733	207 733	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		15 605	15 605	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		8 224 354	3 071 103	1 862 554	3 290 697

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	434 198
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-



2.4.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	126 559
Charges sociales provisionnées	62 014
Charges fiscales provisionnées	
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	17 328
Dettes part. groupe	
Dettes part. hors groupe	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	539 095
RRR à accorder, avoirs à établir	
Participation des salariés	147 072
Personnel	
Sécurité sociale	23 017
Autres charges fiscales	34 844
Divers	43 833
TOTAL	993 797



2.5 Crédit-bail

	Véhicules
Redevances payées cumul antérieur	145 936
Année N	11 667
TOTAL	157 603
Redevances à payer	33 055
Valeur résiduelle	0

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	4 350 880	-	4 350 880
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	4 350 880	-	4 350 880

2.6.2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à – 95 684 euros.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 5 075 euros et se composent notamment de :

- Produits de cession d'éléments d'actifs : 5 075 euros.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 100 760 euros, et se composent comme suit :

- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés pour 9 434 euros ;
- Pénalités pour 5 168 euros ;
- Dotations aux amortissements dérogatoires pour 86 158 euros.

2.6.3 Participations des salariés au résultat



Par accord en date du 15/02/2006, les sociétés Arc Atlantique et Groupe Arc ont souhaité mettre en place un régime de participation volontaire aux résultats au niveau du groupe. Par avenant du 04/12/2017, les parties ont souhaité modifier les modalités de calcul de la réserve spéciale de participation de groupe et instauré une formule de calcul dérogatoire.

A compter de l'exercice 2018, la formule est la suivante :

$$\text{RSPD} = \frac{1}{2} \times (\text{B} - 5/300 \text{ C}) \times \text{S} / 0.9 \times \text{VA}.$$

La charge à payer s'élève à 147 107 euros au 31/12/2023 pour Arc Atlantique.

Cette somme, non déduite fiscalement, est inscrite dans la rubrique des dettes fiscales et sociales au compte 428 400 lorsqu'une charge à payer est comptabilisée.

2.7 Impôt sur les bénéfices

2.7.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		4 631 547	-95 684
Impôt au taux de :	25	1 205 177	
Impôt sur PVLT		-	-
Participation des salariés au résultat		147 107	
Résultat après impôts		3 279 911	-95 684

La SAS Arc Atlantique a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 23/03/2017. Le périmètre d'intégration fiscale est composé de la SAS Arc Atlantique, tête de groupe, et de la SAS Groupe Arc. L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôts générées par l'intégration fiscale sont comptabilisées dans les comptes de la SAS Arc Atlantique.

Le résultat fiscal du groupe s'élève à 4 762 912 euros au 31/12/2023. L'IS groupe est comptabilisé dans les comptes d'Arc Atlantique pour 1 228 119 euros, avant crédits d'impôt.



3 Autres informations

3.1 Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'exercice 2023 est de 19 salariés.

3.2 Engagement pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite		207 167	207 167
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

L'engagement pour indemnité de départ en retraite a été évalué selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de 3.50 %.

Le taux charges sociales retenu est de 45 %.

Le taux annuel moyen d'évolution des rémunérations est de 3 %.

Cet engagement a été partiellement comptabilisé sous forme d'un versement effectué antérieurement à la société Cardif Ass Vie. La valeur actualisée de ce contrat s'élève à 216 888 euros au 31 décembre 2023.



3.3 Engagements financiers (en milliers d'euros) pour les SCCV Arc Promotion Ouest, Arc Promotion Ile de France, Arc Promotion Bretagne et Groupe Arc

	Utilisé en K€	Autorisé maxi en K€
Garanties financières d'achèvement (GFA) diverses	59 123	120 000
Cautions diverses et GFA spécifique	0	0
Cautions diverses	6 215	13 000
Crédit Builder	54 329	85 000

La société Arc Atlante a par ailleurs accepté une hypothèque sur l'immeuble Kelvion pour les deux emprunts contractés en 2019 dont la dette au 31 12 2023 s'élève à 5 584 K€.



28/06/2024

certifié conforme à l'original

DocuSigned by:
Philippe Girard
60635BE1A1B1446...

SAS Arc Atlante

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2023



Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Mali technique	6
2.1.5	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	7
2.1.6	Informations relatives aux filiales et participations	8
2.2	Actif circulant	8
2.2.1	Stocks	8
2.2.2	Charges constatées d'avance	8
2.3	Capitaux propres	10
2.3.1	Capital social	10
2.3.2	Variation des capitaux propres	10
2.3.3	Primes de fusion et d'apport	10
2.4	Passifs et provisions	11
2.4.1	Provisions	11
2.4.2	Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	12
2.4.3	Charges à payer	13
2.5	Crédit-bail	14
2.6	Compte de résultat	14
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	14
2.6.2	Résultat exceptionnel	14
2.6.3	Participations des salariés au résultat	14
2.7	Impôt sur les bénéfices	15
2.7.1	Ventilation	15
3.3	Engagements financiers (en milliers d'euros) pour les SCCV Arc Promotion Ouest, Arc Promotion Ile de France, Arc Promotion Bretagne et Groupe Arc	17



1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Les titres ARC PROMOTION IDF ont été dépréciés à hauteur de 559 200€.

Principes, règles et méthodes comptables

1.2

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.



2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

La société Arc Atlante a adopté la méthode de référence consistant en la comptabilisation des frais d'acquisition à l'actif. Ces frais d'acquisition sont amortis sur 5 ans par le biais d'amortissements dérogatoires.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	6 680	-	-	6 680
Corporelles	Terrains	3 201 980	-	-	3 201 980
	Construction sur sol propre	10 940 943	-	-	10 940 943
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	3 189 809	57 064	20 000	3 226 874
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	30 907	-	-	30 907
	Matériel de bureau et mobilier informatique	163 006	20 045	-	183 051
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	48 834	23 645	-	72 479
	Avances et acomptes	-	-	-	-
		TOTAL III	17 575 479	100 754	20 000
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	18 444 424	500	7 000	18 437 924
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	3 115	-	698	2 417
	TOTAL IV	18 447 538	500	7 698	18 440 340
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	36 029 697	101 254	27 698	36 103 253



2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	6 680	-	-	6 680	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	2 756 350	358 150	-	3 114 500
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	1 771 625	209 615	17 566	1 963 674
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	26 366	4 541	-	30 907
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 990	9 373	-	135 363
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	4 680 331	581 678	17 566	5 244 443	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	4 687 011	581 678	17 566	5 251 123	



2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions - Locatif	Linéaire	10 à 40 ans
Constructions – Bureaux (structure)	Linéaire	10 à 40 ans
Installations générales	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements constructions	Linéaire	8 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 an
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de Bureaux	Linéaire	8 ans

En application de l'approche par composants, la société Arc Atlante utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants à une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

2.1.3 Mali technique

Ce mali d'une valeur de 9 492 351 euros correspond au différentiel constaté lors de l'opération de fusion-absorption réalisée en 2005 entre la valeur des capitaux propres Arc S.A.S. reçus et la valeur des titres Arc S.A.S. détenus par SAS Arc Atlante.

Conformément au règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement N°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général, le mali technique a été affecté aux actifs apportés en fonction des plus-values existantes au moment de la fusion :

Actifs	Valeur comptable sociale au moment de la fusion	Valeur réelle au moment de la fusion	Plus-values constatées lors de la fusion	Impôts latents le cas échéant	Plus-value latente nette d'impôt	Sortie d'actif	Affectation du mali au prorata des plus-values latentes	Dépréciation	Valeur nette du mali technique
Titres de SCI	1 042 461	2 764 796	1 742 345		1 742 345	241 710	1 500 635		1 500 635
Titres de sociétés d'exploitation	3 559 633	11 551 409	7 991 716		7 991 716		7 991 716	7 991 716	0
Total Mali de fusion sur actifs incorporels						241 710	9 492 351	7 991 716	1 500 635
Immobilier - Estuaries	18 969	22 521	3 552		3 552	3 552	0		0
Total Mali de fusion sur actifs corporels					3 552	3 552	0	0	0
Total Mali technique						245 262	9 492 351	7 991 716	1 500 635



2.1.4 Immobilisations financières

2.1.4.1 Méthode de valorisation

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou de souscription si l'acquisition est à titre onéreux ou à leur valeur d'apport s'ils ont été acquis lors d'opération de fusion. Une dépréciation est constatée si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

Une dépréciation de 559 200 € a été constatée en 2023 sur les titres de la SCCV Arc Promotion IDF. Le montant cumulé des dépréciations sur immobilisations financières s'élève à 8 663 347 € au 31 décembre 2023.

2.1.4.2 Mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Autres participations	18 444 424	500	7 000	18 437 924
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	3 115	-	698	2 417
TOTAL	18 447 538	500	7 698	18 440 340

La société a souscrit 50% des titres de la SCCV Saint Martin lors de sa constitution. Les sorties de l'exercice correspondent à la liquidation amiable des SCCV Arc Promotion III et AGORA .

2.1.5 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	6 680	-	-	-	-	6 680
Corporelles	4 680 331	581 678	-	17 566	-	5 244 443
Financières	8 104 147		559 200		-	8 663 347
TOTAL	12 791 158	581 678	559 200	17 566	-	13 914 470



2.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Situation nette avant affectation des résultats	Quote part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		BILAN		Résultat dernier exercice	COMPTE DE RESULTAT		
				Bruté	Nette	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers		Charges	Produits	
										Comptes d'associés à l'actif	Comptes d'associés au passif
SAS Groupe Arc	500 000	6 800 437	100%	3 949 335	3 949 335	23 642 000		109 715			
SCCV Arc Promotion II	500 000	494 793	70%	350 000	350 000		137 055	-5 207	3 645		
SCCV Arc Promotion Ile de France	20 000	2 462 012	100%	611 000	20 000	1 878 807		2 442 012		2 442 012	
SCCV Arc Promotion Bretagne	10 000	5 016 535	90%	9 000	9 000	5 374 064		5 005 635		4 505 881	
SCCV Arc Promotion Armorique	10 000	144 455	85%	8 500	8 500	4 108 273		134 455		114 287	
SCCV Arc Promotion Ouest	20 000	-1 181 294	99%	19 800	19 800	6 478 664		-1 201 294	1 189 281		
SCCV Bonne Garde	20 000	22 424	50%	10 000	10 000	37 947		2 424		1 212	
SCCV Agora	10 000	8 825	70%	7 000	7 000		3 278	-1 175	623		
SCCV Arc Promotion III	15 000	15 000	33%	5 000	5 000						
SNC Arc Développement	100 000	107 291	99%	99 000	99 000	365 936		7 291		7 218	
SCCV Allende	10 000	10 604	50%	5 000	5 000	38 325		604		302	
SCI Actipole A	130 000	223 262	95%	123 500	123 500	212 686		93 262		88 598	
SCI Actipole B	65 000	82 519	95%	61 750	61 750	118 998		17 519		16 643	
SCI Actipole C	130 000	144 525	95%	123 500	123 500	153 918		14 525		13 799	
SCI Actipole E	130 000	171 828	95%	123 500	123 500	157 363		41 828		39 736	
SCI Actipole F	130 000	180 089	95%	123 500	123 500	158 514		50 089		47 584	
SCI Arc Investissement	260 000	284 361	90%	363 200	363 200	679 336		24 361		21 925	
SCCV Oberthur titres dépréciés (1)	7 622	54 214	25%	114 337	1 906	3 001					
SAS Bellefontaine	2 000 000	3 585 324	33%	660 000	660 000	1 168 200		-168 630			
SCCV Arc Promotion Tardieu	10 000	17 357	99%	9 900	9 900	692 056		7 357		7 283	
SCCV 190 Champaron	1 000	37 796	75%	750	750	239 385		36 796		27 597	
SCCV HELIA	1 000	-2 816 677	50%	113 000	113 000	10 356 420		-2 817 677	1 408 836		
SNC AGIR	100 000	-24 924	50%	50 000	50 000	2 723 057		-124 924		62 462	
SNC AGIR II	4 000 000	3 723 727	50%	2 000 000	2 000 000		67 019	-276 273		138 137	
SCCV ARC IMMO PARIS	10 000	-796 062	85%	8 500	8 500	8 240 060		-806 062		685 153	
SCCV SAINT MARTIN	1 000	-305	50%			13 438		-1 305		652,67	
SCCV ARC PROMO SUD BRETAGNE	10 000	-134 095	80%	8 000	8 000	1 784 374		-144 095		115 276	
TOTAL	8 200 622	16 434 021		8 957 072	8 253 641	68 644 853	207 352	2 442 131	3 004 267	7 334 060	

(1) : derniers comptes annuels connus clos au 31/12/2018

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

Les stocks sont évalués en application des dispositions du plan comptable général ;

Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks ;

Les frais de commercialisation sont rattachés au coût de revient stocké des immeubles, seuls les frais directs et frais de publicité en sont exclus ;

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lot par lot quand le coût de revient du lot est supérieur au prix de vente estimé. Au 31 décembre 2023, aucune provision pour dépréciation des stocks n'a été constatée.

2.2.2 Charges constatées d'avance

2.2.2.1 Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation. Elles s'élèvent à 22 912 euros au 31 décembre 2023.



2.2.3 Etat des créances – Classement par échéance

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L' ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	2 417	2 417	-	
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	237 737	237 737	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en	Provisions pour dépréciation	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72	72	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	198 089	198 089	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	88 017	88 017	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	2 103	2 103	-
	Groupe et associés	69 517 853	69 517 853	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	547 081	547 081	-	
Charges constatées d'avance	22 912	22 912	-		
TOTAL		70 616 280	70 616 280	-	

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	698



2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital s'élève à 6 122 160 euros.

Il est composé de 9 276 actions de 660 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	6 122 160	-	-	6 122 160
Réserves, primes et écarts	80 726 939	5 885 264	-	86 612 203
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	10 885 264	3 183 614	10 885 264	3 183 614
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	1 023 460	86 158	-	1 109 618
Autres	-	-	-	-
TOTAL	98 757 823	9 155 036	10 885 264	97 027 594

2.3.3 Primes de fusion et d'apport

2.3.3.1 Prime de fusion

Elle représente, pour une valeur globale de 3 862 699 euros, l'actif net apporté en surplus des actions nouvelles émises au titre des augmentations de capital lors des opérations de fusion-absorption suivantes :

S.A Girard (opération réalisée le 31 décembre 2002) : 3 388 221 €

Arc S.A.S (opération réalisée le 31 octobre 2005) : 474 478 €

2.3.3.2 Prime d'apport

Elle représente, pour une valeur de 2 373 338 euros, le solde de la prime initialement constituée en rémunération de l'apport des titres Arc S.A.S par les associés Messieurs Philippe Girard et Stéphane Girard le 12 juillet 2000.



2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	1 023 460	86 158	-	1 109 618
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	26 715	1 861	-	28 576
TOTAL	1 050 175	88 019	-	1 138 193

L'attribution de médailles du travail a fait l'objet d'une provision dans les comptes à hauteur de 28 576 euros.

Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents dans l'entité à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée, en prenant en compte :

- La probabilité que les salariés atteindront l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité);
- Les gratifications à verser en fonction de l'ancienneté acquise ;
- La probabilité que les salariés demanderont leur médaille.



2.4.2 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	840 000	840 000	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	5 601 336	448 085	448 085	3 290 697
Emprunts et dettes financières divers		158 399	158 399	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		461 980	461 980	-	-
Personnel et comptes rattachés		317 463	317 463	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		262 214	262 214	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	196 873	196 873	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	75 775	75 775	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		86 975	86 975	-	-
Groupe et associés		207 733	207 733	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		15 605	15 605	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		8 224 354	3 071 103	1 862 554	3 290 697

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	434 198
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-



2.4.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	126 559
Charges sociales provisionnées	62 014
Charges fiscales provisionnées	
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	17 328
Dettes part. groupe	
Dettes part. hors groupe	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	539 095
RRR à accorder, avoirs à établir	
Participation des salariés	147 072
Personnel	
Sécurité sociale	23 017
Autres charges fiscales	34 844
Divers	43 833
TOTAL	993 797



2.5 Crédit-bail

	Véhicules
Redevances payées cumul antérieur	145 936
Année N	11 667
TOTAL	157 603
Redevances à payer	33 055
Valeur résiduelle	0

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	4 350 880	-	4 350 880
- Services			
Chiffre d'affaires net	4 350 880	-	4 350 880

2.6.2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à – 95 684 euros.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 5 075 euros et se composent notamment de :

- Produits de cession d'éléments d'actifs : 5 075 euros.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 100 760 euros, et se composent comme suit :

- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés pour 9 434 euros ;
- Pénalités pour 5 168 euros ;
- Dotations aux amortissements dérogatoires pour 86 158 euros.

2.6.3 Participations des salariés au résultat



Par accord en date du 15/02/2006, les sociétés Arc Atlante et Groupe Arc ont souhaité mettre en place un régime de participation volontaire aux résultats au niveau du groupe. Par avenant du 04/12/2017, les parties ont souhaité modifier les modalités de calcul de la réserve spéciale de participation de groupe et instauré une formule de calcul dérogatoire.

A compter de l'exercice 2018, la formule est la suivante :

$$\text{RSPD} = \frac{1}{2} \times (\text{B} - 5/300 \text{ C}) \times \text{S} / 0.9 \times \text{VA}.$$

La charge à payer s'élève à 147 107 euros au 31/12/2023 pour Arc Atlante.

Cette somme, non déduite fiscalement, est inscrite dans la rubrique des dettes fiscales et sociales au compte 428 400 lorsqu'une charge à payer est comptabilisée.

2.7 Impôt sur les bénéfices

2.7.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		4 631 547	-95 684
Impôt au taux de :	25	1 205 177	
Impôt sur PVL		-	-
Participation des salariés au résultat		147 107	
Résultat après impôts		3 279 911	-95 684

La SAS Arc Atlante a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 23/03/2017. Le périmètre d'intégration fiscale est composé de la SAS Arc Atlante, tête de groupe, et de la SAS Groupe Arc. L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôts générées par l'intégration fiscale sont comptabilisées dans les comptes de la SAS Arc Atlante.

Le résultat fiscal du groupe s'élève à 4 762 912 euros au 31/12/2023. L'IS groupe est comptabilisé dans les comptes d'Arc Atlante pour 1 228 119 euros, avant crédits d'impôt.



3 Autres informations

3.1 Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'exercice 2023 est de 19 salariés.

3.2 Engagement pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite		207 167	207 167
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

L'engagement pour indemnité de départ en retraite a été évalué selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de 3.50 %.

Le taux charges sociales retenu est de 45 %.

Le taux annuel moyen d'évolution des rémunérations est de 3 %.

Cet engagement a été partiellement comptabilisé sous forme d'un versement effectué antérieurement à la société Cardif Ass Vie. La valeur actualisée de ce contrat s'élève à 216 888 euros au 31 décembre 2023.



3.3 Engagements financiers (en milliers d'euros) pour les SCCV Arc Promotion Ouest, Arc Promotion Ile de France, Arc Promotion Bretagne et Groupe Arc

	Utilisé en K€	Autorisé maxi en K€
Garanties financières d'achèvement (GFA) diverses	59 123	120 000
Cautions diverses et GFA spécifique	0	0
Cautions diverses	6 215	13 000
Crédit Builder	54 329	85 000

La société Arc Atlante a par ailleurs accepté une hypothèque sur l'immeuble Kelvion pour les deux emprunts contractés en 2019 dont la dette au 31 12 2023 s'élève à 5 584 K€.